



BP 823 - 98845 Nouméa
Nouvelle-Calédonie
Tél : (687) 28 31 56 - 27 54 81
Fax : (687) 28 81 48
e-mail : isee@isee.nc

Directeur de la Publication
G. Baudchon

Service Études Diffusion
R. Larvor

Responsable Étude Économique
C. Lembège Annonier

Rédacteur
C. Valentini

Responsable Publications et
conception graphique
Réalisation

M. Messing Colmet-Daage

Vente
1 500 ECFP, avion 16,76 EUR
Dépôt légal
ISSN 0758-0029

Toute reproduction est autorisée avec
indication précise de la source :
ND N°106, ISEE
Édition : Juin 2008

Avant propos

Depuis 1995, l'ISEE travaille sur l'élaboration d'un compte satellite du tourisme. La réalisation d'un tel compte répondait au besoin, exprimé par les pouvoirs publics, d'appréhender plus précisément le secteur du tourisme et son poids dans l'ensemble de l'économie calédonienne.

En 2003, le tourisme a fait l'objet d'une première diffusion présentant les résultats pour l'année 2000 (septième année étudiée). Après une interruption de deux ans, les travaux sur le compte du tourisme ont repris pour aboutir à la publication du "Compte du tourisme 2004-2005"

Cette présente étude, plus complète que la précédente, permet d'appréhender plus précisément les dépenses des visiteurs internationaux, l'emploi lié au tourisme, la production des entreprises touristiques mais également les interventions du secteur public en faveur du tourisme.

Des travaux se poursuivent pour élaborer des comptes satellites du tourisme conformes aux normes internationales. De nouvelles évaluations au niveau de la consommation touristique ont d'ores et déjà été réalisées (relance de l'enquête sur les dépenses des touristes non résidents en 2006-2007) ou sont en cours de réalisation (enquête sur les dépenses des croisiéristes).

L'ISEE entend poursuivre son investigation pour que le compte satellite du tourisme, dans sa forme la plus achevée, demeure un outil d'évaluation fiable et représentatif du rôle important que joue le tourisme au sein de l'économie calédonienne.

Gérard Baudchon
Directeur de l'ISEE



Nouvelle-Calédonie

2005
2006

COMPTE DU TOURISME

SOMMAIRE

Introduction	2	Entreprises touristiques	15
Tableaux synoptiques	2	Image des entreprises du tourisme	15
		Résultats du tourisme	17
Flux physiques	3		
Arrivées de touristes non résidents et de croisiéristes	3	Participation du secteur public	21
		Interventions en Nouvelle-Calédonie	21
Capacités hôtelières	5		
Parc hôtelier	5	Méthodologie	23
Fréquentation hôtelière	6	Dépenses des touristes non résidents	23
		Entreprises touristiques	23
Dépenses des visiteurs internationaux	9	Emploi touristique	24
Ensemble des dépenses des visiteurs internationaux	9	Interventions du secteur public	24
Dépenses des touristes non résidents	10		
		Annexes	25
Emploi touristique	13	Tableaux	25 à 28
Emploi salarié lié au tourisme	13		

INTRODUCTION

Tableaux synoptiques 2005 - 2006

Dépenses moyennes journalières des touristes non résidents et des croisiéristes

	Effectif	Touristes non résidents		Effectif	Croisiéristes	
		durée moyenne de séjour	dépense moyenne par jour		durée moyenne de séjour	dépense moyenne par jour
2000	109 587	16,0	8 187	48 579	1,0	3 616
2001	100 515	14,0	8 888	50 671	1,0	3 693
2002	103 933	16,3	8 563	54 925	1,0	3 530
2003	101 983	15,6	8 621	64 273	1,0	3 567
2004	99 515	16,2	8 478	77 115	1,0	3 601
2005	100 651	16,8	8 440	81 215	1,0	3 643
2006	100 491	19,1	8 392	118 898	1,0	3 744

Source : ISEE

Unités : nombre, jour, F.CFP

Dépenses des touristes non résidents auprès des entreprises calédonniennes (hors transport international)

	Hébergement	Cafés, restaurants	Transport local	Loisirs	Souvenirs	Autres	Sous total	Transport international	Total
2005 *	5 304	2 581	1 523	485	2 267	2 111	14 271	5 286	19 557
2006 *	5 755	2 937	1 719	515	2 623	2 559	16 108	5 927	22 035

* Données provisoires Source : ISEE

Unité : million de F.CFP

Dépenses des croisiéristes

	Taxi ou transport en commun	Location de vélos ou de voitures	Café, bar, snack, restaurant	Excursions	Shopping	Autres	Total
2005 *	15	2	18	149	100	13	296
2006 *	22	3	26	225	150	20	445

* Données provisoires Source : ISEE

Unité : million de F.CFP

L'emploi salarié lié au tourisme

	Hébergement	Cafés, restaurants	Transport touristique	Duty free	Autres	Total
2005 *	1 366	1 107	770	nc	760	4 004
2006 *	1 401	1 216	821	nc	795	4 232

* Données provisoires Source : ISEE

Unité : nombre

Résultats du tourisme

	2000	2001	2002	2003	2004	2005p	2006e
Entreprises	991	1 035	1 025	1 047	1 095	1 120	1 132
Salariés*	3 187	3 338	3 316	3 463	3 664	3 897	4 151
Production	37 003	37 752	37 810	42 576	46 456	50 584	53 663
Valeur Ajoutée	13 040	13 888	13 364	16 853	19 817	20 736	22 009
% PIB	3,3	3,5	3,2	3,6	3,9**	3,9**	3,8**

* Nombre moyen de salariés ** Calculés à partir des comptes rapides p : données provisoires e : données estimées Source : ISEE

Unités : nombre, million de F.CFP, %

Interventions du secteur public en 2005*

	Province îles Loyauté	Province Nord	Province Sud	État	Nouvelle-Calédonie	Autres	Total
Dépenses touristiques	171	67	1 776	132	63	32	2 242
Dépenses indirectement touristiques	268	124	512	465	300	1	1 670
Total général	439	191	2 288	597	363	34	3 912

* Données provisoires Source : ISEE

Unité : million de F.CFP

FLUX PHYSIQUES

Bien que la barre des cent mille touristes ait été franchie pour la seconde année consécutive, les arrivées de touristes n'ont pas évolué en 2006. Les croisiéristes enregistrent en revanche une hausse spectaculaire.



3



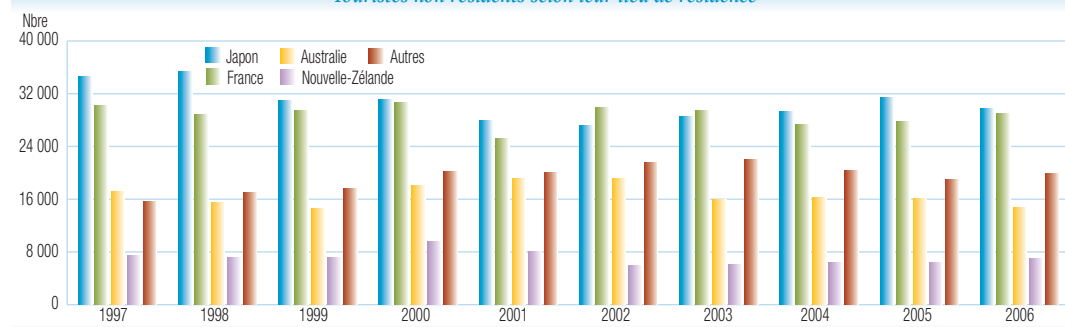
Arrivées de touristes non résidents et de croisiéristes

Au total 219 389 visiteurs (touristes + croisiéristes) sont venus en Nouvelle-Calédonie au cours de l'année 2006, soit une hausse significative de +20,6%. Cette belle progression se justifie totalement par la hausse des croisiéristes qui ont fait un bond remarquable de +46,4%

en un an. La part des touristes n'a, quant à elle, pas participé à cet élan, affichant même une très légère baisse de -0,2% sur douze mois. Sur du long terme, le nombre de visiteurs a crû de 45,1% en 5 ans et de 60,4% en 10 ans. La part des croisiéristes par rapport au total de visiteurs prend de plus en

plus d'importance au fil des années et marque un véritable tournant en 2006 puisque c'est la première année où l'on compte plus de croisiéristes que de touristes : les croisiéristes représentent 54,2% des visiteurs (44,7% en 2005), contre 45,8% pour les touristes (55,3% en 2005).

Touristes non résidents selon leur lieu de résidence



100 491 touristes sont venus visiter la Nouvelle-Calédonie en 2006, soit une légère baisse de 0,2% par rapport à 2005 ; la barre symbolique des 100 000 touristes reste franchie pour la deuxième année consécutive. L'analyse chronologique mensuelle de l'année ne reflète aucune tendance significative, seuls les mois d'avril, juin, juillet, septembre et novembre ont été meilleurs en 2006 qu'en 2005. Le détail par marché laisse apparaître une belle progression des Néozélandais qui représentent 6 930 touristes en 2006, contre 6 328 en 2005 (+9,5%). On compte également 1 303 touristes métropolitains supplémentaires en un an, ce qui correspond à une hausse de 4,7% entre 2006 et 2005. A l'inverse, le marché australien affiche un recul de 8,0%. Il faut remonter 7 ans en arrière, en 1999, pour trouver

Touristes selon leur lieu de résidence

	Japon	France	Australie	Nouvelle-Zélande	Autres	Total
1980	14 939	17 804	21 588	6 719	16 990	78 040
1981	16 244	19 188	23 510	9 787	10 163	78 892
1982	18 524	20 725	22 246	10 025	13 043	84 563
1983	21 689	21 353	20 234	11 076	13 857	88 209
1984	18 256	21 560	25 762	9 937	15 140	90 655
1985	17 448	13 391	5 168	3 007	8 790	47 804
1986	14 307	7 164	11 287	5 284	11 020	49 062
1987	14 896	8 918	11 464	5 336	13 022	53 636
1988	15 404	10 501	10 926	5 549	12 731	55 111
1989	26 646	11 119	16 470	7 900	13 486	75 621
1990	28 350	13 761	17 067	10 373	15 662	85 213
1991	25 073	14 965	17 121	9 400	14 371	80 930
1992	25 669	14 831	16 740	7 867	13 157	78 264
1993	26 901	16 225	16 740	7 658	13 229	80 753
1994	23 695	21 172	17 445	8 761	14 030	85 103
1995	25 066	24 707	15 325	7 168	13 990	86 256
1996	26 987	27 640	14 401	6 768	15 325	91 121
1997	34 629	30 149	17 229	7 448	15 682	105 137
1998	35 420	28 805	15 455	7 164	16 991	103 835
1999	31 017	29 500	14 567	7 090	17 561	99 735
2000	31 051	30 702	18 012	9 576	20 246	109 587
2001	27 954	25 202	19 200	8 048	20 111	100 515
2002	27 202	29 964	19 216	5 935	21 616	103 933
2003	28 490	29 440	15 957	6 030	22 066	101 983
2004	29 229	27 358	16 212	6 368	20 348	99 515
2005	31 486	27 727	16 062	6 328	19 048	100 651
2006	29 833	29 030	14 775	6 930	19 923	100 491

NB : De 1980 à 1985, il s'agit des visiteurs par nationalité - Source : ISEE "Enquête passagers"

Unité : nombre

FLUX PHYSIQUES

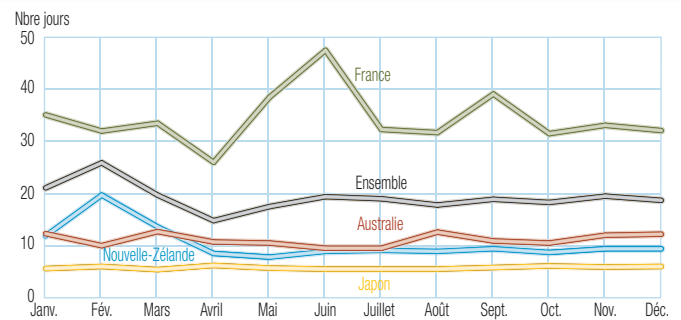
Arrivées de touristes non résidents et de croisiéristes

un nombre de touristes australiens sous la barre des 15 000. Les Japonais eux aussi sont venus moins nombreux cette année, 1 653 touristes de moins que l'année précédente, soit -5,2%. L'embellie de 2005 ne s'est donc pas poursuivie.

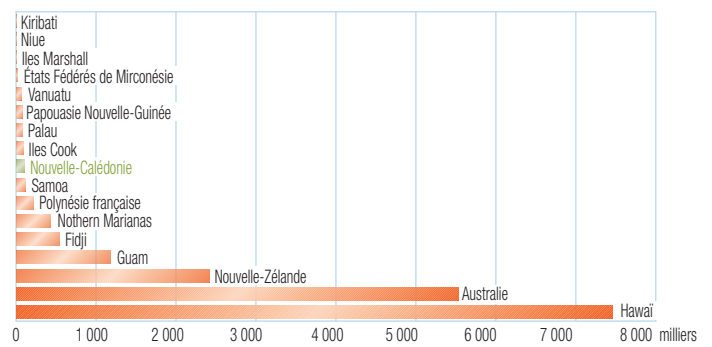
Malgré ce recul, le Japon représente tout de même 29,7% des touristes, talonné de près par la Métropole (28,9%). Plus loin derrière se classent l'Australie (14,7%), la Nouvelle-Zélande (6,9%) et les autres pays (19,8%). Les durées moyennes de séjour des principaux marchés se sont légèrement rallongées : 33,6 jours pour les Métropolitains (33,2 en 2005), 11,1 jours pour les Australiens (8,9 en 2005), 9,5 jours pour les Néo-Zélandais (8,4 en 2005) et 5,7 jours pour les Japonais (5,5 en 2005). Les vacances sont le motif principal du séjour pour 56,7% des touristes, loin devant la visite à la famille (13,5%) ou les affaires (13,3%).

En cumul sur l'année 2006, ce sont 118 898 croisiéristes qui ont fait escale en Nouvelle-Calédonie, soit 46,4% de plus que l'année dernière sur la même période (81 215 croisiéristes en 2005). C'est une année record ; jamais auparavant ce score n'avait été atteint. Du côté des paquebots, ils sont également venus plus nombreux : 87 ont accosté à Nouméa, contre 60 l'an dernier. Ainsi, le Pacific Sun, qui peut accueillir 1 950 passagers, tient de loin la première place avec 50 escales en 2006 (il dessert la Nouvelle-Calédonie depuis début

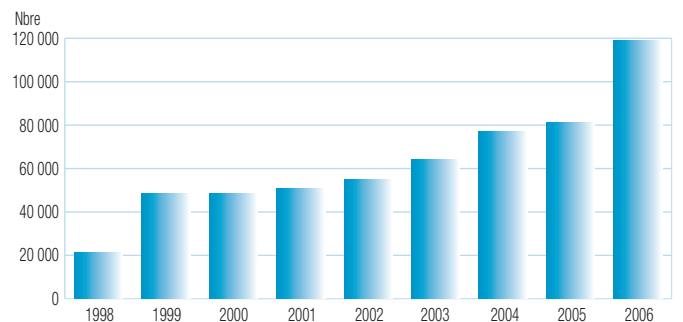
Durée moyenne de séjour par lieu de résidence des touristes



Arrivées de touristes dans les pays environnants en 2006



Arrivées de croisiéristes



novembre 2004), alors que le Pacific Star a effectué 20 touchers ; la troisième place est détenue par le Pacific Princess, avec 8 escales. L'analyse des croisiéristes par nationalité laisse apparaître une forte

majorité d'Australiens : 85,9%. Ils sont, de très loin, suivis par les Néo-Zélandais (8,0%), les Anglais (2,7%) et les Américains (1,3%).

Source : Bilan économique et social 2006-ISEE

CAPACITÉS HÔTELIÈRES

En dépit d'une stagnation du nombre de touristes, les hôteliers de Nouméa ont pu louer 61,9% de leurs "chambres" disponibles en 2006. Les clientèles extérieure et locale sont en hausse.



5



Parc hôtelier

Répartition du parc hôtelier

	Province îles Loyauté		Province Nord		Province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	Et.	Uh.	Et.	Uh.	Et.	Uh.	Et.	Uh.
Hôtels 4* et plus	1	15	0	0	4	618	5	633
Hôtels 3*	0	0	2	96	6	374	8	470
Hôtels 2*	3	40	3	67	9	491	15	598
Hôtels 1*	2	19	3	26	3	43	8	88
Hôtels non classés et gîtes	22	40	26	317	26	272	74	629
Total	28	114	34	506	48	1 798	110	2 418

Et. : Établissement Uh. : Unité d'hébergement Source : Point info tourisme

Unité : nombre

En 2006, la Nouvelle-Calédonie offre aux touristes 2 418 unités d'hébergement (bungalows, studios, etc.) réparties dans 110 établissements contre 2 245 unités d'hébergement en 2005. Dans la province Sud, qui demeure la province la mieux dotée en équipements hôteliers (1 798 unités d'hébergement), l'offre d'hébergement reste concentrée sur Nouméa. Le parc d'hébergement de la province Nord et de la province des îles Loyauté est beaucoup plus faible. Dans la province Nord, 506 unités d'hébergement sont mises à la disposition des touristes en 2006. La province des îles Loyauté offre, quant à elle, une capacité d'accueil de 114 unités d'hébergement.

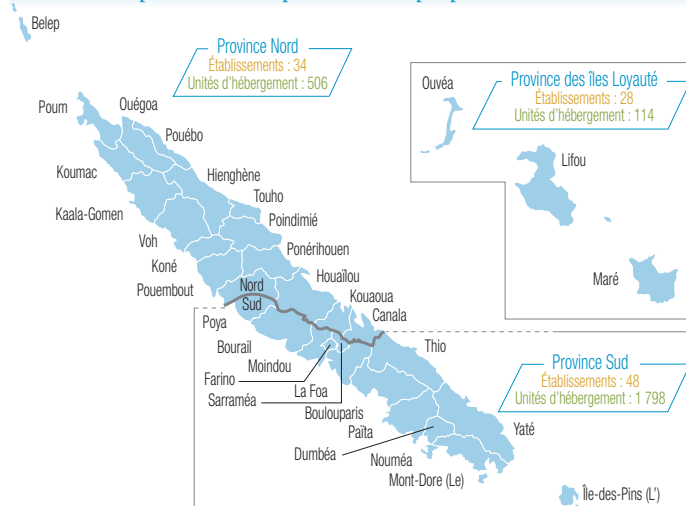
Depuis le début de la décennie 1990, les capacités d'accueil dans les trois Provinces se sont développées et diversifiées. Des efforts importants tant du côté des intervenants publics que privés ont été réalisés afin de doter la Nouvelle-Calédonie d'équipements hôteliers de qualité et conformes à une certaine attente de la clientèle internationale. Ainsi des infrastructures hôtelières ont vu le jour telles que le Malabou Beach Resort ou le Club Méditerranée Koulnoué village dans la Province Nord. L'amélioration du parc hôtelier calédonien s'est également réalisée par le biais de la rénovation de structures existantes. C'est le cas en 1993 du Nouvata Park Royal et de l'hôtel Marina Beach en 1995 situés à Nouméa mais égale-

ment de gîtes dans les "îles" et sur la "grande terre".

Les années 1995 et 1996 ont été un tournant pour l'hôtellerie calédonienne : l'ouverture de l'hôtel "Le Méridien" à Nouméa a permis au territoire de compléter son parc hôtelier par un établissement de luxe de catégorie cinq étoiles. Dans les îles Loyauté, l'ouverture en 1996 de deux hôtels de catégorie deux étoiles, le Drehu Village à Lifou et le Nengoné village à Maré, a permis à la province de se doter d'équipements hôteliers de confort permettant ainsi d'envisager un réel développement touristique aux îles Loyauté. Les capacités

hôtelières ont continué à progresser au cours de ces dernières années en raison de travaux d'extension, de rénovation ou de création de nouveaux établissements : la réalisation d'un établissement identique à l'hôtel Le Méridien mais de plus petite dimension dans la baie d'Oro à l'île des Pins inauguré à la fin de l'année 1998, l'ouverture en 2000 d'un établissement de catégorie quatre étoiles le Paradis d'Ouvéa à Ouvéa, et plus récemment l'ouverture de l'hôtel Ramada Plaza en 2005, de la résidence la Promenade en 2007 à Nouméa, ou de l'hôtel le Tiéti à Poindimié en 2008 en sont des exemples.

Répartition de la capacité hôtelière par province en 2006



Parc hôtelier

L'hôtellerie calédonienne a ainsi consolidé sa position longtemps incertaine par des équipements hôteliers de qualité dits "classiques" mais également par la réalisation d'hébergements situés en milieu rural ou tribal.

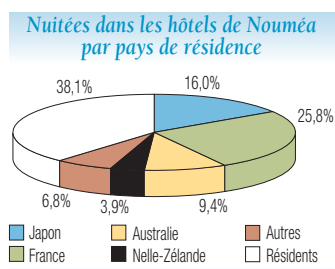
Malgré les efforts entrepris, la fréquentation touristique stagne désespérément autour de 100 000 touristes depuis ces dernières années. C'est dans ce contexte que des assises du tourisme ont été mises en place en 2004, réunissant les professionnels du tourisme et les trois Provinces. La réflexion enga-

gée a permis de présenter fin 2005 un plan d'action pour relancer l'industrie du tourisme, le Plan de développement Touristique Concerté pour la Nouvelle-Calédonie (PDT-NC). Ce plan se décline en trois phases étalées sur une période de 2006 à 2016. La première phase 2006 à 2008 concerne la mise en place d'un plan d'amélioration qui comprend une politique de promotion de la destination sur les marchés étrangers, l'amélioration de la structure de l'offre locale, le renforcement de la formation professionnelle et la préparation d'une pre-

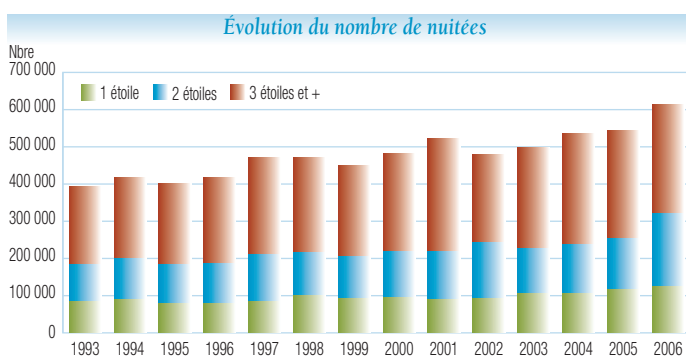
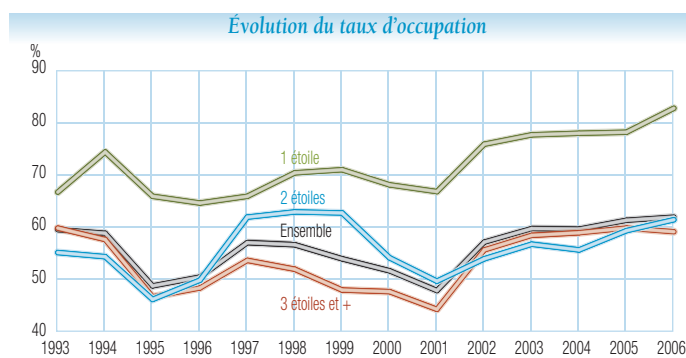
mière tranche d'hébergements nouveaux. La deuxième phase 2008-2012 visera à définir une image propre à la Nouvelle-Calédonie. La troisième phase visera à consolider l'image de la Nouvelle-Calédonie et à compléter la capacité d'accueil. Les objectifs chiffrés du plan sont d'accueillir 180 000 touristes visiteurs à l'horizon 2015 en mettant en œuvre un parc hôtelier (environ 2 400 chambres supplémentaires) "capable de faire décoller la destination tant en qualité d'image qu'en attractivité".

Fréquentation hôtelière

En Nouvelle-Calédonie, l'enquête sur la fréquentation hôtelière réalisée depuis 1982 par l'ISEE, qui concernait à l'origine les hôtels de l'ensemble du territoire, ne couvre plus, depuis 1984, que les structures hôtelières de Nouméa ; depuis le mois de juin 1993 une partie des établissements hôteliers de l'intérieur de la province sud sont également enquêtés. L'analyse de la fréquentation hôtelière de l'année 2006 concernera uniquement les hôtels de Nouméa.



La situation des hôtels de Nouméa reste favorable en 2006. En dépit d'une augmentation du nombre de chambres disponibles, le taux d'occupation des hôtels de Nouméa toutes catégories confondues s'est maintenu au-delà des 61% : il atteint en moyenne sur l'année 61,9% contre 61,3% en 2005. Le taux d'occupation des hôtels de catégorie deux étoiles a augmenté

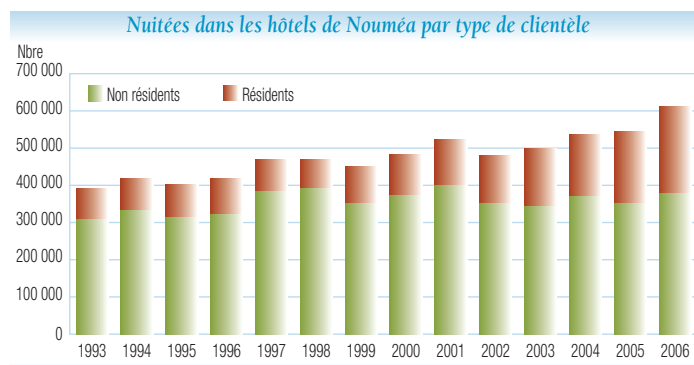


de 2,1 points pour atteindre 61,4%. Il se rapproche ainsi de son niveau observé en 1997 et 1998 avec toutefois un nombre supérieur d'unités d'hébergement offertes. Les capacités offertes par les hôtels une étoile sont encore les mieux utilisées cette année : leur taux d'occupation atteint 82,8% en 2006 contre 78,2% l'an dernier. En revanche le taux d'occupation des "trois étoiles et

plus" a diminué de 0,7 point pour atteindre un résultat de 59,1% sur l'année. L'augmentation des capacités offertes des hôtels haut de gamme qui s'est opérée en fin d'année avec la réouverture du Surf hôtel au mois d'octobre explique en partie cette diminution. La demande, mesurée en nombre de nuitées, enregistre une augmentation de 12,7% au regard de l'année

Fréquentation hôtelière

précédente : 612 562 nuitées ont été comptabilisées en 2006 contre 543 614 en 2005. La progression des nuitées hôtelières s'explique principalement par la fréquentation de la clientèle locale : les nuitées des résidents calédoniens ont augmenté de 20,8% du fait notamment d'un nombre de clients plus important. Les clientèles extérieures ont également participé à l'évolution d'ensemble mais dans une moindre mesure (+8,2% soit 28 767 nuitées supplémentaires). Les touristes métropolitains et des autres pays ont le plus contribué à l'augmentation d'ensemble : leur nombre de nuitées a respectivement progressé de 21,6% (28 094 nuitées supplémentaires) et de 32,2% (+10 089). La clientèle néo-zélandaise (26,4%, 5 043 nuitées supplémentaires) a également participé à la hausse mais dans une moindre mesure. En revanche, les nuitées des résidents australiens et japonais ont respectivement baissé de 12,1% et de



6,2%. Les Calédoniens demeurent les premiers clients des hôtels de Nouméa avec 38,1% des nuitées. Il sont suivis par les Métropolitains (25,8%), les Japonais (16,0%), les Australiens (9,4%), les touristes des autres pays (6,8%) et les Néo-Zélandais (3,9%).

L'augmentation du nombre de nuitées bénéficie à tous les hôtels quelle que soit leur catégorie. Les établissements de catégorie deux étoiles ont été les plus sollicités en 2006 : le nombre de nuitées a progressé de 44,9% ce qui s'explique

principalement par l'augmentation des nuitées métropolitaines. En revanche les Australiens, les Néo-Zélandais et les Japonais sont restés moins longtemps.

La clientèle des hôtels de catégorie trois étoiles et plus, qui enregistrent une légère progression du nombre de nuitées de 0,8%, est principalement composée de Japonais, de Calédoniens et d'Australiens. Les hôtels une étoile (+5,1% par rapport à 2005) ont reçu une clientèle presque exclusivement locale (86,5%).

DÉPENSES DES VISITEURS INTERNATIONAUX

Les dépenses des visiteurs internationaux ont continué à progresser en 2006. L'allongement de la durée de séjour des touristes non résidents a entraîné une augmentation de leurs dépenses de plus de 12,0%. Malgré la hausse spectaculaire des croisiéristes, leurs dépenses ne représentent que 2,7% des dépenses touristiques totales.



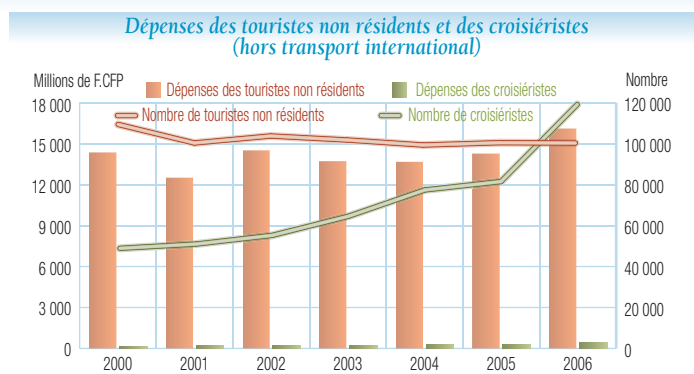
9

Ensemble des dépenses des visiteurs internationaux

Les dépenses des visiteurs internationaux se sont élevées à 16,6 milliards de F.CFP en 2006. Ce montant correspond aux dépenses effectuées localement par les touristes non résidents et les croisiéristes à l'exclusion des dépenses réalisées hors du territoire (notamment l'achat de billets d'avions internationaux pour les touristes non résidents). Si l'on tient compte des dépenses en transport aérien international effectuées par les touristes non résidents auprès de la compagnie locale, Air Calédonie International, la recette touristique pour les entreprises calédoniennes s'élève à 22,5 milliards de F.CFP en 2006.

La part des dépenses des touristes non résidents est prépondérante : 97,3% des dépenses réalisées en Nouvelle-Calédonie. En dépit d'une progression notable du nombre de croisiéristes, leur dépense ne représentent que 2,7% du fait de leur séjour très court (moins de 24 heures par toucher).

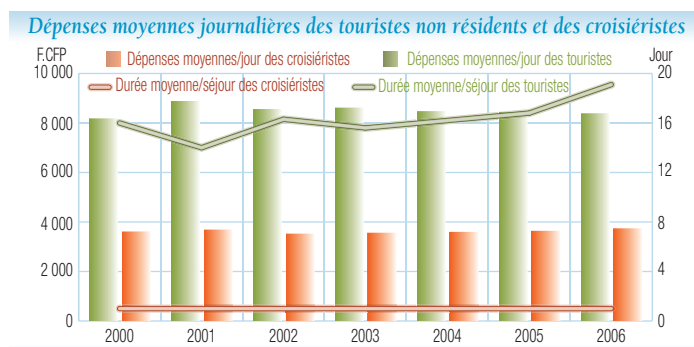
Les dépenses journalières des touristes non résidents ont été évaluées à 8 392 F.CFP et ce pour une durée moyenne de séjour de l'ordre de 19 jours. Les croisiéristes dépensent en moyenne en Nouvelle-Calédonie 3 744 F.CFP par croisière.



Dépenses moyennes journalières des touristes non résidents et des croisiéristes

Année	Touristes non résidents			Croisiéristes		
	Effectif	Touristes non résidents durée moyen. de séjour	dépense moyen. par jour	Effectif	durée moyen. de séjour	dépense moyen. par jour
2000	109 587	16,0	8 187	48 579	1,0	3 616
2001	100 515	14,0	8 888	50 671	1,0	3 693
2002	103 933	16,3	8 563	54 925	1,0	3 530
2003	101 983	15,6	8 621	64 273	1,0	3 567
2004	99 515	16,2	8 478	77 115	1,0	3 601
2005	100 651	16,8	8 440	81 215	1,0	3 643
2006	100 491	19,1	8 392	118 898	1,0	3 744

Source : ISEE - Comptes satellites du tourisme. Unités : nombre, jour, F.CFP



AVERTISSEMENT

Les résultats relatifs à la dépense des touristes non résidents pour l'année 2006 sont issus d'une enquête menée au cours de la période d'avril 2000 et février 2001 sur un échantillon de tous les vols au départ de l'aéroport international de La Tontouta. L'ISEE a réalisé une nouvelle enquête sur les dépenses des touristes non résidents au cours la période de septembre 2006 à décembre 2007. Les estimations de dépenses seront amenées à être revues une fois connus les résultats de l'enquête 2007.

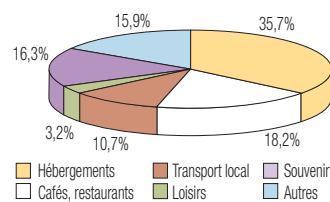
Dépenses des touristes non résidents

10

Les dépenses des touristes non résidents en Nouvelle-Calédonie s'élèvent à 22 milliards de FCFP en 2006 contre 19,6 milliards de FCFP en 2005. L'augmentation observée est due essentiellement à une hausse des durées moyennes de séjour des principaux marchés récepteurs de touristes.

La dépense totale des touristes pour se rendre en Nouvelle-Calédonie s'élève à 29,5 milliards de FCFP. Cependant, pour mieux approcher le montant de cette dépense qui profite directement aux entreprises calédoniennes, la part du transport international qui ne revient pas à la seule entreprise locale est écartée (soit 7,5 milliards de FCFP). Ainsi, seules les dépenses auprès d'Air Calédonie International sont retenues (5,9 milliards de FCFP). En 2006, selon son rapport d'activité, Aircalin a réalisé 54,8% de son chiffre d'affaires avec des personnes ne résidant pas en Nouvelle-Calédonie et 45,2% avec des résidents calédoniens. En ce qui concerne les non résidents, une part est réalisée sur des tronçons ne touchant pas la Nouvelle-Calédonie mais nous ne disposons pas de tous les éléments pour la calculer.

Répartition de la dépense des touristes non résidents en 2006



Les résultats de la compagnie Air Calédonie International ne pouvant être répartis par type de marché, l'analyse des dépenses du "tourisme récepteur" en Nouvelle-Calédonie se fera hors transport international. L'hébergement constitue le poste de dépenses le plus important en 2006 : il s'élève à 5,7 milliards de FCFP et représente 35,7% des dépenses touristiques totales. Les res-

Dépenses des touristes non résidents auprès des entreprises calédoniennes

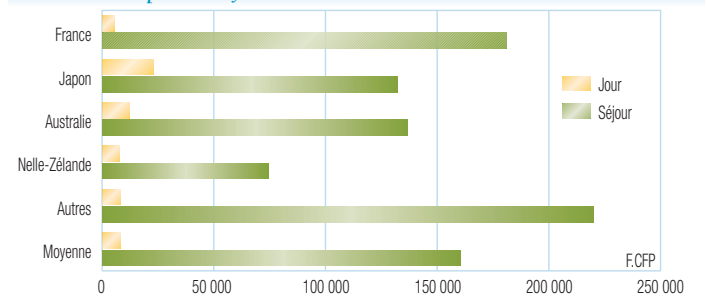
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Hébergement	5 751	4 795	5 329	5 063	4 959	5 304	5 755
Cafés, restaurants	2 635	2 308	2 723	2 523	2 520	2 581	2 937
Transport local	1 452	1 207	1 477	1 415	1 449	1 523	1 719
Loisirs	529	429	483	467	462	485	515
Souvenirs	2 168	1 987	2 289	2 190	2 185	2 267	2 623
Autres	1 821	1 782	2 206	2 058	2 093	2 111	2 559
Sous total	14 356	12 507	14 507	13 716	13 668	14 271	16 108
Transport international (1)	2 723	3 039	2 842	4 651	5 209	5 286	5 927
Total	17 079	15 546	17 349	18 367	18 877	19 557	22 035

(1) Aircalin Source : ISEE Unité : nombre

taurants, les bars, les cafés arrivent en deuxième position avec un montant de 2,9 milliards de FCFP. Ils sont suivis par les dépenses en souvenirs et en cadeaux et les dépenses "Autres" qui correspondent essentiellement à des dépenses en alimentation ou à des achats d'autres biens et services (cartes postales, timbres, produits pharmaceutiques...), respectivement 2,6 milliards de FCFP. Les dépenses en transport local s'élèvent à 1,7 milliard de FCFP et les dépenses de loisirs ne représentent que 515 millions de FCFP.

Les dépenses journalières ont été évaluées à 8 392 FCFP par personne avec toutefois des différences sensibles selon la résidence du touriste. Les Japonais arrivent en tête des dépenses avec un montant de 23 179 FCFP par jour et par personne. Arrivent ensuite les touristes australiens qui dépensent en moyenne par jour 12 298 FCFP. Les dépenses quotidiennes sont estimées à 8 362 FCFP pour les touristes des "Autres pays", à 7 821 FCFP pour les Néo-Zélandais et à 5 385 FCFP pour les Métropolitains.

Dépenses moyennes des touristes non résidents en 2006



Les Japonais et les Australiens consacrent une grande partie de leur budget à l'hébergement : ils dépensent en moyenne par séjour et par personne respectivement 71 834 FCFP et 73 819 FCFP. Avec une dépense moyenne par séjour de 53 956 FCFP en hôtellerie, les Métropolitains arrivent en troisième position. Si les Japonais privilégient plutôt l'hôtellerie de luxe, dont le prix compense la courte durée du séjour, les Métropolitains séjournent beaucoup plus nombreux dans des hébergements moins onéreux tels que les gîtes.

Les dépenses en restaurants, cafés sont surtout le fait des Métropolitains, des Australiens et ceux des "Autres pays" : ils y consacrent res-

pectivement 38 335 FCFP, 27 726 FCFP et 47 242 FCFP.

On peut noter que le poste de dépense en restaurants, cafés est peu élevé chez les Japonais (13 626 FCFP), qui adoptent plus fréquemment un système d'hébergement en pension ou demi-pension. Les Métropolitains restent les premiers clients des entreprises de transport local (transport aérien, maritime, location de véhicules, etc.).

Pratiquant le plus souvent une forme de tourisme qualifiée d'affinitaire, les Métropolitains profitent également de la présence de parents ou d'amis pour choisir la Nouvelle-Calédonie comme destination de vacances. Ainsi, ils font fréquemment au cours de leur séjour, en gé-

DÉPENSES DES VISITEURS INTERNATIONAUX

Dépenses des touristes non résidents

néral long, des déplacements dans les îles (Île des Pins ou îles Loyauté) et le "tour de Calédonie". C'est pour cette raison que près de la moitié des dépenses en transport local sont le fait des Métropolitains ; ils y consacrent en moyenne par séjour et par personne 25 734 FCFP. Les touristes des autres pays arrivent en seconde position avec un montant de 21 914 FCFP.

Bien que les Japonais restent la clientèle de choix des commerces spécialisés en souvenirs et en cadeaux, avec un montant de dépense de 23 580 FCFP par séjour et par personne, les résidents métropolitains arrivent désormais en première position (23 744 FCFP). Les dépenses des touristes des "Autres pays" en "Autres biens et services" et en souvenirs et en cadeaux sont également élevées. Les touristes provenant principalement de la Polynésie Française, de Wallis-et-Futuna et du Vanuatu, profitent de leur séjour en Nouvelle-Calédonie pour acheter des vêtements ou des

	France	Japon	Australie	Nouvelle-Zélande	Autres	Dépense moyenne
Hébergement	53 956	71 834	73 819	45 207	32 227	57 273
Cafés, restaurants	38 335	13 626	27 726	9 600	47 242	29 224
Transport local	25 734	12 481	7 699	7 095	21 914	17 105
Loisirs	5 944	6 554	3 061	1 316	4 640	5 123
Souvenirs	23 744	23 580	16 024	5 493	47 949	26 100
Autres	33 239	4 043	8 176	5 591	65 946	25 464
Total	180 951	132 118	136 506	74 301	219 918	160 290

Source : ISEE Unité : million de F.CFP

petits biens d'équipements qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement habituel ; l'achat de souvenirs, bien souvent comparables à ceux dont ils disposent chez eux, est très faible. Toutes ces dépenses sont indifféremment classées dans les "Souvenirs et cadeaux" ou dans les "Autres dépenses" selon le sentiment du touriste interrogé.

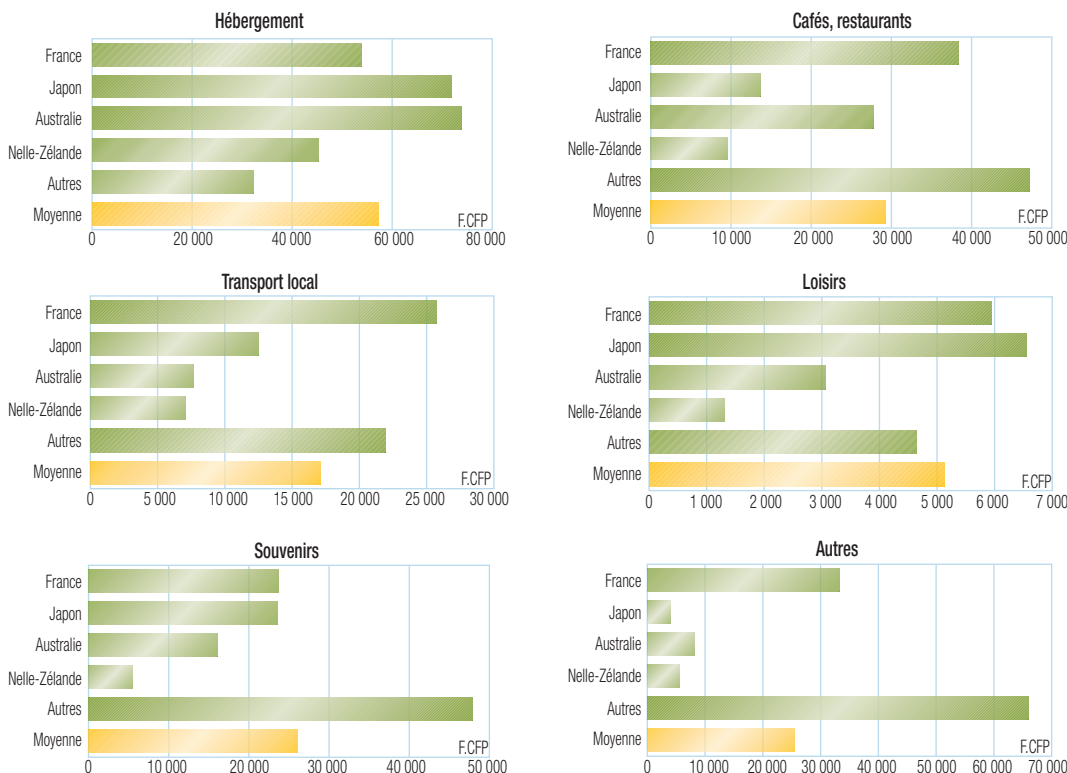
Près de 40,0% des dépenses "Autres" qui regroupent également les achats en alimentation sont le fait des Métropolitains. Ne séjournant que rarement à l'hôtel, ils participent en général aux dépenses quotidiennes de leurs proches ou de leurs amis qui les hébergent. Les achats en

produits alimentaires et ménagers sont de ce fait importants. Les Métropolitains dépensent en moyenne 33 239 FCFP par séjour et par personne.

Les Japonais sont les premiers clients des entreprises offrant des services de loisirs, d'excursions et de distractions diverses : ils y consacrent un budget moyen de 6 554 FCFP par séjour et par personne. Les principaux loisirs des Japonais sont la plongée, la pêche mais aussi des excursions organisées sur les îles (Île des Pins, îles Loyauté) ou les îlots proches de Nouméa. Ils sont suivis par les Métropolitains 5 944 FCFP ; les autres touristes arrivent loin derrière.

11

Dépenses moyennes par séjour des touristes non résidents en 2006



L'activité touristique offre plus de 4 000 emplois salariés en 2006, soit 5,7% de l'emploi salarié total.

Les emplois touristiques relèvent pour l'essentiel de l'hébergement et de la restauration.



13

Emploi salarié lié au tourisme

Le tourisme emploie plus de 4 200 salariés en 2006. Ils étaient 4 004 à y exercer une activité en 2005. Le tourisme occupe ainsi 5,7% de l'emploi salarié déclaré à la CAFAT en 2006.

Entre 1990 et 2000, l'emploi salarié touristique a progressé sur un rythme annuel de 4,0% pour atteindre 3 534 personnes en 2001. Après avoir enregistré une diminution entre 2002 et 2003, le nombre de personnes salariées employées dans le tourisme augmente en 2004 pour atteindre une progression de 5,7% en 2006.

La croissance de l'emploi salarié émane principalement des hôtels, cafés et restaurants, et des transports.

Les hôtels, cafés, restaurants (HCR) restent le premier employeur du tourisme : ces activités concernent à elles seules 2 617 personnes en 2006, soit plus de 60,0% de l'effectif total touristique. 53,5% des salariés des HCR travaillent dans l'hébergement touristique ; 44,6% dans la restauration et seulement 1,9% dans des bars ou cafés.

Au sein des activités touristiques, l'hôtellerie demeure la principale source d'emploi : elle totalise à elle seule 1 401 postes, soit le tiers (33,1%) de l'emploi salarié touristique. L'hébergement touristique enregistre en 2006 une augmentation de 2,5% du nombre de salariés au regard de l'année précédente.

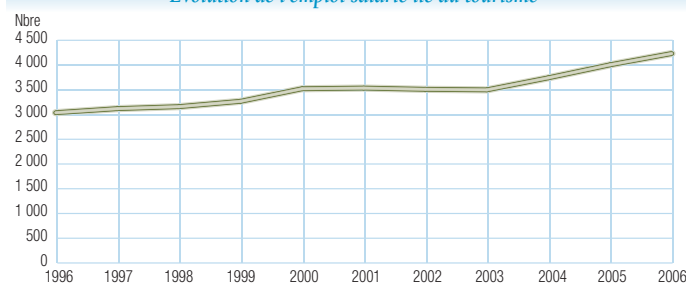
La restauration, qu'elle soit rapide ou traditionnelle, emploie 27,5%

	Répartition de l'emploi salarié						
	2000	2001	2002	2003	2004p	2005p	2006p
Hébergement	1 263	1 317	1 224	1 254	1 267	1 366	1 401
Restauration	832	857	852	811	976	1 074	1 166
Bars	26	27	38	34	26	33	50
Transport touristique maritime	54	54	48	49	48	32	64
Transport touristique aérien	597	613	625	633	650	658	674
Transport touristique terrestre	51	57	68	73	80	80	83
Location de véhicule	37	40	48	51	53	60	62
agences de voyages	195	213	223	232	251	251	256
Autres activités	335	355	383	361	389	450	477
Duty free	131	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Total	3 521	3 534	3 509	3 498	3 742	4 004	4 232

Source : CAFAT (Nombre moyen de salariés)

Unité : nombre

Évolution de l'emploi salarié lié au tourisme



de l'effectif salarié touristique et occupe ainsi la seconde place dans le classement des employeurs du tourisme ; la progression de l'emploi salarié est également importante (8,5%, soit 92 personnes supplémentaires) en 2006. Dans les bars également, l'effectif salarié est en augmentation.

L'activité de transport liée au tourisme (air, terre, mer) employait, en 2006, 821 salariés contre 770 en 2005. la hausse observée provient principalement du transport aérien (+2,4%) qui représente 82% de l'effectif salarié du transport touristique. Le transport aérien demeure le troisième employeur du tourisme en occupant 15,9% des emplois salariés. Il est important de rappeler que sont retenus ici les employés

de la compagnie Air France résidant en Nouvelle-Calédonie et déclarés à la CAFAT, alors que dans l'étude de la production, cette entreprise n'est pas prise en compte puisqu'il ne s'agit pas d'une entreprise résidente du territoire ; la même logique est appliquée aux salariés de la représentation Qantas (reclassés dans le transport aérien alors que la CAFAT les comptabilise dans l'activité "Agences de voyages").

Les autres activités touristiques qui représentent 11,3% de l'emploi salarié touristique ont enregistré une augmentation de leur effectif de 6,0% par rapport à l'année 2005. En plus de la plongée sous-marine, ce groupe compte d'autres activités touristiques orientées vers les loisirs, le sport, la nature (randonnées

AVERTISSEMENT

L'effectif salarié de la partie "Emploi touristique" diffère de celui présenté dans les parties "Entreprises touristiques".

Dans la partie "Entreprises touristiques" les salariés des organismes de promotion et des duty free ont été exclus ainsi que ceux travaillant pour des entreprises non résidentes en Nouvelle-Calédonie.

Notons que seul l'emploi salarié est traité ; les non salariés et les fonctionnaires ne sont pas pris en compte.

Emploi salarié lié au tourisme

pédestres, sports nautiques, activités récréatives, etc.) et comprend aussi les établissements de jeux qui occupent la grande majorité de l'effectif salarié de ce groupe. Les effectifs sa-

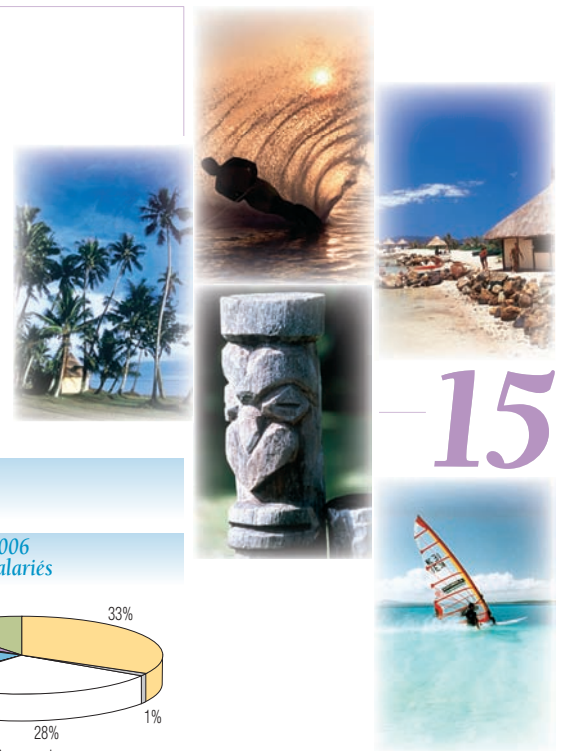
lariés des agences de voyages et des locations de véhicule qui représentent respectivement 6,0% et 1,5% des emplois salariés liés au tourisme sont restés relativement stables.

Rappelons que sous l'appellation "agences de voyages" sont regroupés outre les agences de voyages, les organismes chargés de la promotion locale et internationale du tourisme.

ENTREPRISES TOURISTIQUES

La valeur ajoutée dégagée par les entreprises du tourisme progresse depuis ces dernières années pour atteindre en 2005 20,7 milliards de F.CFP. Elle représente 4% de la richesse créée en Nouvelle-Calédonie.

La petite entreprise domine toujours le secteur du tourisme ; l'activité touristique en terme d'emploi reste néanmoins très concentrée.



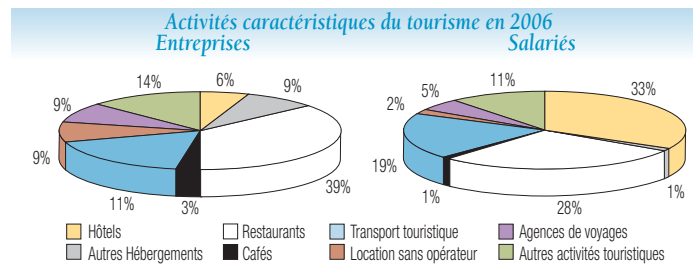
15

Image des entreprises du tourisme

En 2006, 1 132 entreprises exerçant leur activité parmi les activités caractéristiques du tourisme ont été recensées dans le Répertoire d'Identification Des Entreprises et des Établissements, le RIDET. Elles employaient 4 151 salariés.

La physionomie des entreprises du tourisme n'a guère évolué depuis 2000. Les activités liées au tourisme restent essentiellement composées de petites structures qui se limitent au chef d'entreprise : 63,0% des entreprises n'emploient aucun personnel salarié.

Les entreprises de 1 à 9 salariés représentent 29,5% des entreprises touristiques. Prises dans leur ensemble, les entreprises de moins de 10 salariés représentent 92,5% des unités du tourisme. Du fait de leur petite taille, la grande majorité de ces entreprises ont un statut juridique de "personne physique" : 67,5% des unités qui ne comptent aucun personnel salarié ont opté pour ce statut ; 28,4% des entreprises occupant 1 à 9 salariés sont des entreprises individuelles. A noter que parmi les entreprises de moins de 10 salariés ayant opté pour le statut de société, 86,7% ont choisi la SARL comme catégorie juridique.



	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006	
	Ent.	Sal*	Ent.	Sal*	Ent.	Sal*	Ent.	Sal*	Ent.	Sal*	Ent.	Sal*	Ent.	Sal*
Hôtels	67	1207	70	1 264	68	1 179	68	1 203	67	1 222	65	1 342	69	1 356
Autres moyens d'hébergement	64	56	71	53	70	45	87	51	88	56	95	45	99	45
Restaurants	430	832	442	856	440	852	440	890	450	966	466	1 072	456	1 166
Cafés	31	24	36	27	33	38	34	34	32	26	31	33	29	50
Transport touristique	111	536	126	562	107	581	104	675	128	736	137	729	121	780
Location sans opérateur	93	46	79	55	87	52	89	54	98	54	99	61	99	61
Agences de voyages	74	166	80	182	89	189	91	198	92	215	99	212	106	215
Autres activités touristiques	121	320	131	340	131	379	134	357	140	391	128	402	153	478
Total	991	3 187	1 035	3 338	1 025	3 316	1 047	3 463	1 095	3 664	1 120	3 897	1 132	4 151

* Moyenne annuelle

Unité : nombre

	Personne physique	Sté à responsabilité limitée (SARL)	Sté anonyme (SA)	EURL	Autres catégories juridiques	Total
Agences de voyages	59	30	5		12	106
Autres activités touristiques	60	45	1	3	44	153
Autres moyens d'hébergement	61	18		1	19	99
Cafés	17	8	1	2	1	29
Hôtels	6	43	16		4	69
Location sans opérateur	36	61		2	0	99
Restaurants	267	176		9	4	456
Transport touristique	71	43	1	2	4	121
Total	577	424	24	19	88	1 132

Unité : nombre

Définir l'activité touristique reste un exercice difficile. A côté des activités dites traditionnelles (l'hôtellerie, la restauration) une multitude de services sont également offerts allant de l'activité de plongée sous-marine, à la location de moyens de transport en passant par les commerces de souvenirs. Les entreprises liées au tourisme sont

donc celles destinées à satisfaire les besoins des touristes ou celles dont le niveau d'activité est très directement lié au phénomène touristique (réalisation d'une importante partie de leur chiffre d'affaires grâce au tourisme). Huit groupes d'activité ont été retenus : les hôtels, les autres moyens d'hébergement, les cafés, les restaurants, les

agences de voyages, les autres activités touristiques, les transports touristiques la location touristique sans opérateur (voir méthodologie p.23). L'activité des commerces de détail spécialisés (essentiellement le commerce touristique, curios et duty free) étant mal connue, les chiffres s'y rapportant (y compris leurs salariés) n'ont pu être retenus dans l'étude.

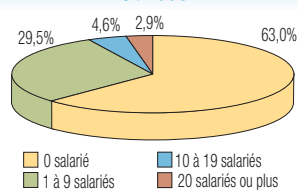
AVERTISSEMENT

Ne prenant en compte que les entreprises résidentes en Nouvelle-Calédonie et appartenant à la sphère marchande (hors commerces, duty-free), les salariés travaillant dans les organismes publics chargés de la promotion locale et internationale tels que Nouvelle-Calédonie Tourisme, Destination îles Loyauté ou les syndicats et office du tourisme classés avec les agences de voyages, ainsi que ceux employés par les compagnies Air France et Qantas ont été écartés. C'est pour ces différentes raisons que l'effectif salarié présenté dans la partie "emploi touristique" diffère du nombre de salariés présenté ici.

Image des entreprises du tourisme

Les entreprises de 10 salariés et plus ne concernent que 7,5% des entreprises touristiques soit 85 entreprises dont 33 emploient plus de 20 salariés. Elles assurent à elles seules plus de 76,8% des emplois salariés relevant du tourisme. Les unités de 10 salariés et plus ont toutes choisi le statut de société ; 72,9% sont des SARL.

Entreprises par tranche de salariés en 2006

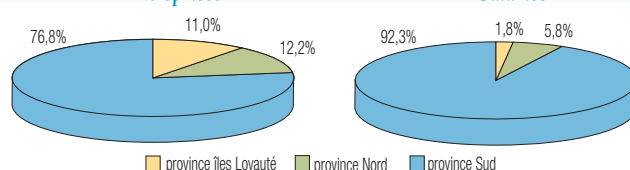


Les entreprises du tourisme se concentrent dans la province Sud qui regroupe 76,8% des entreprises touristiques et la quasi-totalité des emplois salariés. 12,2% des entreprises exercent leur activité dans la province Nord et 11,0% se situent dans la province des îles Loyauté. Ces deux dernières provinces assurent respectivement 5,9% et 1,8% des emplois salariés touristiques.

L'hébergement touristique qui regroupe les hôtels et les autres moyens d'hébergement reste le plus gros employeur du secteur : 33,7% des salariés du tourisme pour seulement 14,8% des entreprises touristiques.

Grands consommateurs de main d'œuvre les hôtels (qui représentent 6,1% des entreprises du tourisme) assurent toujours à eux seuls 32,7% des emplois salariés touristiques. Les entreprises de 1 à 9 salariés représentent 39,1% des unités du groupe "hôtels", 42,0% occupent 10 salariés et plus ; 18,8% ne comptent aucun personnel salarié. 89,9% des hôtels sont constitués en société dont plus de 60,0% en SARL. 47 établissements sont implantés dans la province Sud. La province Nord et la province des îles Loyauté comptent respectivement 16 et 6 hôtels.

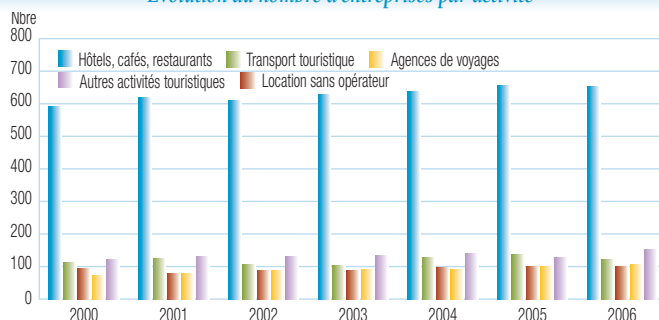
Activités caractéristiques du tourisme par province en 2006



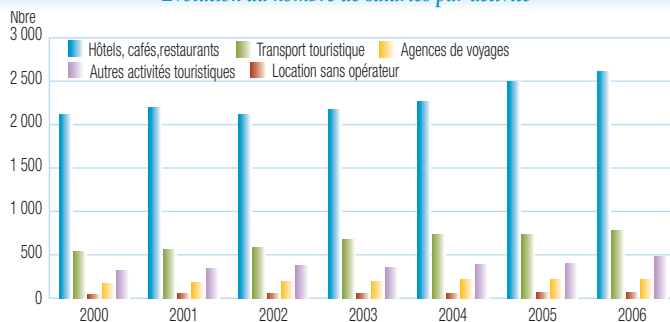
Les autres moyens d'hébergement concernent 8,7% des entreprises du tourisme mais n'occupent que 1,1% des salariés. Regroupant aussi bien des hébergements touristiques chez l'habitant, des terrains de camping que des équipements plus structurés tels que les gîtes, la grande majorité de ces unités ne sont formées que par le chef d'entreprise (aidé éventuellement par des

membres de sa famille) : 85,9% des entreprises n'ont pas de personnel ; 14,1% occupent 1 à 9 salariés. Plus de 3 entreprises sur 5 ont un statut de "personne physique" ; 18,2% des entreprises du groupe sont des SARL. 33 unités sont implantées dans la province Sud et 38 dans la province des îles Loyauté. 28 se situent dans la province Nord.

Évolution du nombre d'entreprises par activité



Évolution du nombre de salariés par activité



Avec 456 entreprises en 2006, les restaurants, regroupant aussi bien des établissements de type traditionnel que de la restauration rapide, restent les plus nombreux : ils représentent 40,3% des entreprises et occupent plus du quart des salariés du tourisme. Ce sont pour l'essentiel de petites unités : 48,7% des restaurants n'emploient aucun personnel salarié ; 44,5% occupent 1 à 9 salariés ; les entreprises de 10 salariés et plus ne représentent que 6,8% des

restaurants. Près de 3 restaurants sur 5 sont des entreprises individuelles. 38,6% sont constituées en SARL. La grande majorité des restaurants exerce leur activité dans la province Sud ; 10,7% sont implantés dans la province Nord et 6,8% dans la province des îles Loyauté.

Les cafés représentent 2,6% des entreprises du tourisme et occupent 1,2% de l'effectif salarié touristique. Comme pour les années précédentes

Image des entreprises du tourisme

tes, la petite entreprise est la plus fréquente dans le groupe puisque seules 2 entreprises emploient plus de 10 salariés : près de 70,0% des cafés ne comptent aucun personnel salarié ; 24,1% occupent 1 à 9 salariés. 58,6% des cafés ont le statut de "personne physique". La plupart des entreprises sont implantées dans la province Sud.

Les entreprises de transport touristique regroupent des unités des transports terrestre, maritime, aérien. Le transport touristique regroupe 10,7% des entreprises du tourisme ; 18,8% des salariés touristiques relèvent de cette activité. Le transport aérien demeure le premier employeur des transports touristiques : 81,1% des salariés du groupe exercent leur activité dans "l'aérien". Les petites structures restent nombreuses : 81,8% ne comptent aucun personnel salarié ; 12,4% occupent 1 à 9 salariés

et seulement 5,8% 10 salariés et plus. Du fait de leur activité, 41,3% des entreprises ont opté pour le statut de société ; 58,7% sont des entreprises individuelles. Elles sont pour la grande majorité d'entre elles (92,6%) implantées dans la province Sud ; 4,1% se situent dans la province Nord et 3,3% dans la province des îles Loyauté.

Les agences de voyages réunissent les agences de voyages ou de tourisme, les représentants de compagnies aériennes ou maritime, les grossistes en voyages mais également les guides touristiques. En 2006, elles représentent 9,4% des entreprises du tourisme et occupent 5,2% des salariés du secteur. 73,6% des entreprises ne comptent aucun personnel salarié et 18,9% emploient 1 à 9 salariés ; seulement 7 entreprises occupent 10 salariés et plus. Du fait principalement du nombre important de guides touris-

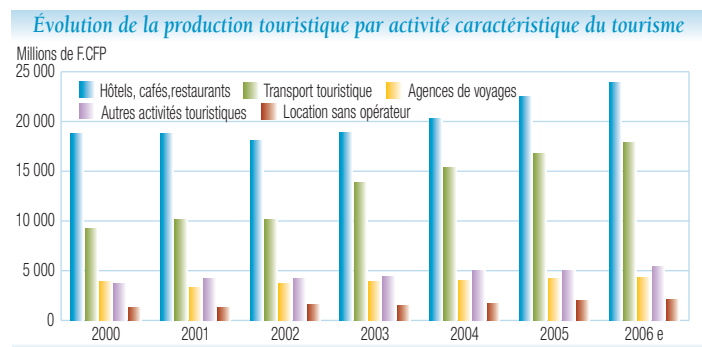
tiques, 55,7% des unités du groupe ont un statut de "personne physique". La quasi-totalité des entreprises se situe dans la province Sud

Les autres activités touristiques se composent d'une multitude d'activités orientées vers les loisirs, le sport et la nature (plongée sous-marine, randonnées touristiques, location de pédalos, etc.). Elles concernent 13,5% des entreprises liées au tourisme et 11,5% de l'effectif salarié touristique. L'emploi salarié y est très concentré : 2 entreprises assurent l'essentiel des emplois salariés du groupe. Près de 80,0% des entreprises se limitent au chef d'entreprise ; 16,3% occupent 1 à 9 salariés. L'entreprise individuelle concerne 39,2% des unités du groupe. 73,9% des autres activités touristiques sont implantées dans la province Sud ; les provinces Nord et îles Loyauté en regroupent respectivement 16,3% et 9,8%.

Résultats du tourisme

En 2005, la production des activités caractéristiques du tourisme s'est élevée à 50,1 milliards de F.CFP soit une progression de 9,0% au regard de l'année précédente (46,5 milliards de F.CFP) ; l'ensemble des activités caractéristiques du tourisme ont participé à la hausse d'ensemble : les Hôtels, Cafés et Restaurants et le transport touristique se distinguent toutefois des autres activités du tourisme en enregistrant les hausses les plus importantes : respectivement 11,0% et 9,0%.

Les Hôtels, Cafés et Restaurants (HCR) génèrent 44,4% de la production touristique. Au sein des HCR, les restaurants assurent un peu plus de la moitié de la production (59,7%) du groupe. L'hébergement touristique arrive en seconde position et réalise 37,6% de la production des HCR ; 2,8% de la production émanent des cafés. Bien que les Hôtels Cafés Restau-



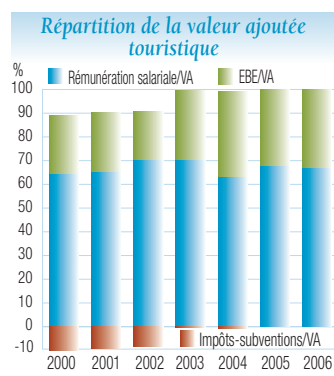
rants occupent toujours la première place en matière de ventes de produits touristiques, leur part depuis 2003 diminue au profit du transport touristique qui assure désormais à lui seul le tiers de la production touristique : la mise en ligne des deux airbus A330-200 ainsi que la reprise par la compagnie locale Aircalin de la desserte Nouméa-Tokyo assurée précédemment par Air France expliquent cette progression. Viennent ensuite les autres activités touristiques, les agences de voyages et la location

sans opérateur qui génèrent respectivement 10,0%, 8,4% et 4,0% de la production touristique en 2005. La valeur ajoutée dégagée par l'ensemble des activités relevant du tourisme a été évaluée à 20,7 milliards de F.CFP en 2005, soit une augmentation de 4,6% par rapport à l'année précédente (19,8 milliards de F.CFP). L'activité qui enregistre la hausse la plus importante est celle du transport touristique dont la valeur ajoutée a progressé de 10,2% : sa contribution à la création de richesse par le tourisme a fortement augmenté de-

AVERTISSEMENT

Les résultats financiers des entreprises caractéristiques du tourisme reposent sur l'exploitation de fichiers d'origine administrative. L'année 2005 est la dernière année pouvant être étudiée dans sa globalité. Les données pour 2006 sont pour le moment estimées.

puis 2000 et représente désormais près du tiers de la valeur ajoutée touristique. Avec une valeur ajoutée de plus de 9 milliards de F.CFP, les Hôtels, Cafés, Restaurants sont à l'origine de 43,0% de la valeur ajoutée des activités caractéristiques du tourisme. Leur part diminue depuis 2000 mais ils demeurent la source principale de création de richesse du secteur du tourisme.

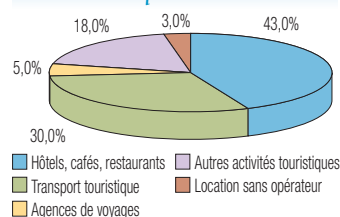


Résultats du tourisme

Viennent ensuite les autres activités touristiques, les agences de voyages et la location sans opérateur.

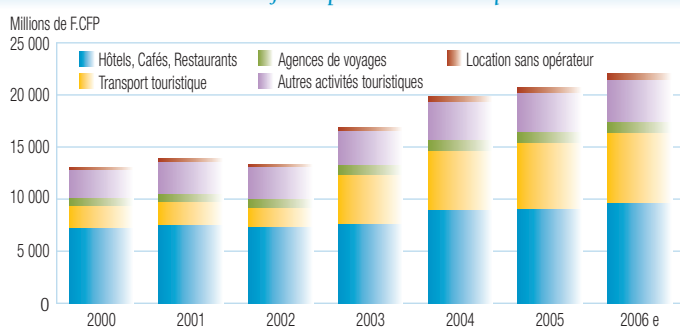
La valeur ajoutée est consacrée pour 62,7% à la rémunération du personnel et pour 32,3% à l'Excédent Brut d'Exploitation. Au sein des activités du tourisme, la part des salaires représente 72,8% pour les Hôtels, Cafés et Restaurants, 94,5% pour les agences de voyages, 70,5% pour le transport touristique, 45,1%

Répartition de la valeur ajoutée touristique en 2005



pour les autres activités caractéristiques du tourisme et 70,5% pour la location sans opérateur.

Évolution de la valeur ajoutée par activité touristique du tourisme



	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005p	2006e
Entreprises	863	921	947	991	1 035	1 025	1 047	1 095	1 120	1 132
Salariés*	2 780	2 836	2 963	3 187	3 338	3 316	3 463	3 664	3 897	4 151
Production	31 363	32 392	34 532	37 003	37 752	37 810	42 576	46 456	50 584	53 663
Valeur Ajoutée	13 590	13 812	14 323	13 040	13 888	13 364	16 853	19 817	20 736	22 009
% Valeur Ajoutée Totale	3,9	4,1	3,9	3,3	3,5	3,2	3,6	3,9**	3,9**	3,8**

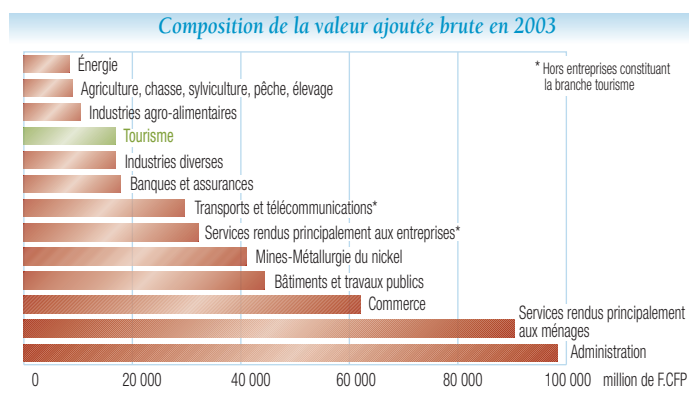
* nombre moyen de salariés ; ** calculés à partir des comptes rapides.

Unités : nombre, million de F.CFP, %

La contribution du tourisme à la création de richesse progresse depuis 2002 pour se stabiliser à 4% en 2005. Si l'on ne tient pas compte de l'activité de transport international, sa part la valeur ajoutée totale n'a pas évolué depuis 10 ans (3%). Néanmoins, le tourisme a su maintenir son poids dans un contexte général de forte croissance en progressant au rythme soutenu de 7% en moyenne annuelle depuis 2000.

En 2003, dernière année des comptes économiques définitifs, le tourisme a dégagé une valeur ajoutée de 16,9 milliards de F.CFP et représente 3,6% de la valeur ajoutée totale. Si l'on rapproche la valeur ajoutée du tourisme de la valeur ajoutée de l'ensemble des branches marchandes, les activités caractéristiques du tourisme représentent 7,4% de la valeur ajoutée des branches marchandes et se situe devant

Résultats du tourisme



l'énergie, l'agriculture et la pêche et les industries agroalimentaires. Les salaires bruts distribués par la branche du tourisme se sont élevés à 11,9 milliards de F.CFP soit 4,5% de l'ensemble des salaires et 12,4% des salaires distribués dans les branches marchandes. La clientèle des entreprises touristiques calédoniennes ne se limite pas aux touristes non résidents. Les Calédoniens participent également

à l'activité du tourisme en consommant "local". Les résidents vont à l'hôtel, au restaurant, font de la plongée sous marine, utilisent les transports touristiques, etc, que ce soit pendant des vacances en Nouvelle-Calédonie ou non. En 2003, plus des deux tiers de la production des activités caractéristiques du tourisme sont consommés par de la clientèle locale qu'elle soit composée ou non de touristes.

ENTREPRISES TOURISTIQUES

Résultats du tourisme

19

Résultats									
2006 e	Entreprises	Salariés	Production	CI*	Valeur ajoutée	Masse salariale	Impôts	Subventions	EBE
Agences de voyages	106	215	4 309	3 187	1 122	1 056	4	0	62
Autres activités touristiques	185	478	5 415	1 423	3 991	1 735	35	4	2 225
Hôtels, cafés, restaurants	653	2 617	23 965	14 392	9 573	6 923	71	39	2 618
Location sans opérateur	66	61	2 078	1 455	622	316	20	1	287
Transport touristique	122	780	17 897	11 196	6 701	4 658	43	100	2 101
Total	1 132	4 151	53 663	31 653	22 009	14 687	172	143	7 293

* Consommations intermédiaires

Unités : nombre, million de F.CFP

2005	Entreprises	Salariés	Production	CI*	Valeur ajoutée	Masse salariale	Impôts	Subventions	EBE
Agences de voyages	99	212	4 253	3 146	1 107	1 046	4	0	57
Autres activités touristiques	128	402	5 061	1 334	3 727	1 680	33	4	2 018
Hôtels, cafés, restaurants	657	2 492	22 480	13 480	9 001	6 549	67	39	2 423
Location sans opérateur	99	61	2 031	1 423	608	303	18	1	288
Transport touristique	137	729	16 758	10 466	6 292	4 437	41	100	1 915
Total	1 120	3 897	50 584	29 848	20 736	14 015	163	143	6 701

* Consommations intermédiaires

Unités : nombre, million de F.CFP

2004	Entreprises	Salariés	Production	CI*	Valeur ajoutée	Masse salariale	Impôts	Subventions	EBE
Agences de voyages	92	215	4 010	2 971	1 040	960	3	1	77
Autres activités touristiques	140	391	5 001	1 326	3 675	1 616	33	2	2 029
Hôtels, cafés, restaurants	637	2 269	20 299	11 406	8 893	5 768	37	30	3 117
Location sans opérateur	98	54	1 742	1 244	498	234	7	0	257
Transport touristique	128	736	15 405	9 693	5 712	4 195	38	140	1 620
Total	1 095	3 664	46 456	26 639	19 817	12 773	2	174	7 217

* Consommations intermédiaires

Unités : nombre, million de F.CFP

2003	Entreprises	Salariés	Production	CI*	Valeur ajoutée	Masse salariale	Impôts	Subventions	EBE
Agences de voyages	91	198	3 919	2 982	937	904	3	1	31
Autres activités touristiques	134	357	4 369	1 090	3 280	1 567	28	6	1 691
Hôtels, cafés, restaurants	629	2 179	18 913	11 390	7 523	5 401	39	37	2 121
Location sans opérateur	89	54	1 503	1 126	377	149	6	0	223
Transport touristique	104	675	13 872	9 136	4 736	3 907	37	139	931
Total	1 047	3 463	42 576	25 724	16 853	11 927	113	183	4 996

* Consommations intermédiaires

Unités : nombre, million de F.CFP

2002	Entreprises	Salariés	Production	CI*	Valeur ajoutée	Masse salariale	Impôts	Subventions	EBE
Agences de voyages	89	189	3 738	2 906	832	804	4	0	24
Autres activités touristiques	131	379	4 228	1 146	3 081	1 564	31	1	1 487
Hôtels, cafés, restaurants	611	2 115	18 076	10 797	7 279	5 208	46	3	2 028
Location sans opérateur	87	52	1 616	1 265	350	226	7	0	117
Transport touristique	107	581	10 153	8 331	1 822	3 365	42	1 335	-249
Total	1 025	3 316	37 810	24 446	13 364	11 167	129	1 339	3 407

* Consommations intermédiaires

Unités : nombre, million de F.CFP

2001	Entreprises	Salariés	Production	CI	Valeur ajoutée	Masse salariale	Impôts	Subventions	EBE
Agences de voyages	99	212	3 342	2 515	826	775	51	0	1
Autres activités touristiques	128	402	4 232	1 153	3 079	1 433	34	4	1 617
Hôtels, cafés, restaurants	657	2 492	18 748	11 304	7 445	5 132	49	11	2 274
Location sans opérateur	99	61	1 307	969	337	318	7	1	13
Transport touristique	137	729	10 124	7 922	2 202	3 067	28	1 529	636
Total	1 035	3 338	37 752	23 864	13 888	10 725	169	1 545	4 540

* Consommations intermédiaires

Unités : nombre, million de F.CFP

2000	Entreprises	Salariés	Production	CI*	Valeur ajoutée	Masse salariale	Impôts	Subventions	EBE
Agences de voyages	74	166	3 877	3 047	829	706	4	0	119
Autres activités touristiques	121	320	3 730	1 055	2 675	1 276	25	4	1 378
Hôtels, cafés, restaurants	592	2 119	18 843	11 713	7 131	5 060	38	11	2 043
Location sans opérateur	93	46	1 297	1 008	289	166	7	1	117
Transport touristique	111	536	9 256	7 139	2 117	3 073	35	1 529	538
Total	991	3 187	37 003	23 963	13 040	10 282	109	1 545	4 195

* Consommations intermédiaires

Unités : nombre, million de F.CFP

Le soutien financier des acteurs publics au développement du tourisme s'est élevé à 3,9 milliards de F.CFP en 2005, dont 2,2 milliards de dépenses directement touristiques.



21

Interventions en Nouvelle-Calédonie

Dans la répartition des compétences prévues par la loi organique du 19 mars 1999, le tourisme relève de l'autorité des Provinces. Les Provinces interviennent principalement à travers des séries de mesures d'aides spécifiques à chaque Province (les codes de développement ou d'investissement), dans le cadre de relation de partenariat (contrat de développement État/Province), mais également par le biais des Sociétés d'Économie Mixte (Sodil, Sofinor à travers la CIT, Promo-Sud). La Nouvelle-Calédonie, l'État, l'Institut Calédonien de Participation (ICAP) et le Fonds Européen de Développement (FED) participent également au développement du tourisme. Une analyse des interventions de l'État, du FED, de l'ICAP, des SEM ne transitant pas par les budgets des Provinces et de la Nouvelle-Calédonie est nécessaire pour cerner de manière globale l'intervention du secteur public dans ce domaine.

La participation des acteurs publics pour l'année 2005 a été estimée à 3,9 milliards de F.CFP par un inventaire des actions des Provinces et de la Nouvelle-Calédonie au travers de leur compte administratif. Les dépenses réalisées par les différents intervenants se divisent en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement.

Dépenses touristiques du secteur public en 2005*

	Province îles Loyauté	Province Nord	Province Sud	État	Nouvelle-Calédonie	Autres	Total
Dépenses touristiques							
Dépenses de fonctionnement	93	65	1 051	0	63	0	1 273
Dépenses d'investissement	78	2	725	132	0	32	970
Total touristiques	171	67	1 776	132	63	32	2 242
Dépenses indirectement touristiques							
Dépenses de fonctionnement	249	88	417	124	0	877	
Dépenses d'investissement	19	36	512	48	177	1 792	
Total indirectement touristiques	268	124	512	465	300	1 670	
Ensemble							
Dépenses touristiques	171	67	1 776	132	63	32	2 242
Dépenses indirectement touristiques	268	124	512	465	300	1	1 670
Total général	439	191	2 288	597	363	34	3 912

* Données provisoires Source : Organismes publics

Unité : million de F.CFP

Les dépenses touristiques du secteur public ont été estimées à 2,2 milliards de F.CFP dont :

- 1,3 milliard de F.CFP de dépenses de fonctionnement,
- 970 millions de F.CFP de dépenses d'investissement.

Les dépenses du secteur public dont la finalité n'est pas uniquement touristique ont été estimées à 1,8 milliard de F.CFP :

- 877 millions de F.CFP de dépenses de fonctionnement,
- 792 millions de F.CFP de dépenses d'investissement.

Les dépenses directement touristiques concernent les activités du tourisme telles que l'hôtellerie, la restauration, le transport touristique, la promotion internationale du tourisme, etc. Les dépenses in-

directement touristiques sont réalisées par les structures publiques dans des secteurs connexes au tourisme (culture, environnement, infrastructures, sauvegarde du patrimoine, etc.) et contribuent au développement du tourisme mais de manière indirecte.

AVERTISSEMENT

Les résultats relatifs à la participation du secteur public au développement du tourisme pour l'année 2005 sont provisoires. Certaines données n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce document. Rappelons que l'analyse porte pour le moment uniquement sur les participations des Provinces et de la Nouvelle-Calédonie qui ont pu être identifiées au travers de leur compte administratif respectif. Les chiffres seront amenés à être rectifiés lors de la prochaine publication des comptes du tourisme.



23

Dépenses des touristes non résidents

Les résultats relatifs à la dépense des touristes non résidents sont issus d'une enquête menée au cours de la période d'avril 2000 à février 2001 sur un échantillon de tous les vols au départ de l'aéroport international de

La Tontouta. L'objectif était de pouvoir estimer les grandes masses de dépenses par activité caractéristique (hôtellerie, restauration, transport touristique, loisirs, etc.) et selon la résidence des touristes, tous n'ayant pas le même comportement en ma-

tière de dépenses. Le questionnaire permettait de faire la différence entre les dépenses effectuées avant le séjour en Nouvelle-Calédonie et pendant le séjour sur le territoire.

Entreprises touristiques

Les résultats des entreprises caractéristiques du tourisme reposent sur l'exploitation simultanée de plusieurs fichiers administratifs disponibles : le fichier du RIDET, le fichier de l'impôt sur les sociétés et celui du réel simplifié. L'exploitation du fichier du RIDET a permis de sélectionner les activités "touristiques".

Les activités caractéristiques du tourisme sont celles qui sont "principalement" destinées à satisfaire les besoins des touristes ou celles dont le niveau d'activité est très directement lié au phénomène touristique (réalisation d'une partie importante de leur chiffre d'affaires avec les touristes).

Ainsi ont été retenus pour rentrer dans l'étude de la production "touristique" calédonienne, les codes d'activité de la NAF (Nomenclature d'Activité Française) présentés dans le tableau ci-contre, qui permettront de sélectionner les entreprises dans les fichiers utilisés. Toutefois, la sélection des codes d'activité de la NAF retenue ici n'est pas exhaustive : l'activité des commerces de détail spécialisés (essentiellement le commerce touristique, curios et duty free) étant mal connue, les données s'y reportant ont été exclues de l'étude.

Il est important de noter que ne sont retenues dans cette étude de la production que les entreprises résidant sur le territoire.

Les activités caractéristiques du tourisme qui se retrouvent identifiées dans la NAF sont dites "activités caractéristiques individualisées" dans la NAF ; leur définition repose sur l'énumération des groupes de la NAF qui les composent, c'est le cas du groupe des Hôtels-Cafés-Restaurants ainsi que des agences de voyages (qui comprend également les agences de tourisme).

D'autres activités, bien que très directement concernées par le phénomène touristique, ne peuvent pas être individualisées dans la NAF ; ce sont des activités pour lesquelles le tourisme ne constitue qu'un débouché accessoire (entreprises de services, par exemple), ou encore des activités qui ne peuvent pas être isolées grâce à la nomenclature utilisée. Ces activités ne sont pas considérées comme activités caractéristiques du tourisme. Cependant, nous avons sélectionné, pour chacun des codes de la NAF répertoriés, des entreprises qui nous paraissaient directement concernées par le tourisme.

Ainsi, pour le groupe "Transports", nous avons retenu, outre les en-

treprises de transport aérien, les entreprises de transport maritime et terrestre à vocation touristique, les agences de location de moyens de transport. Pour les autres activités touristiques, ont été retenues les entreprises d'activités nautiques (plongée), sportives (golf), de jeux (casino), d'organisation d'excursions touristiques, de location de matériel de plage, de chevaux, etc.

La sélection des activités "touristiques" réalisée sur le fichier RIDET a été rapprochée du fichier de l'impôt sur les sociétés et de celui du réel simplifié qui donnent des informations notamment sur le chiffre d'affaires de l'entreprise lorsque celle-ci est assujettie à l'un ou l'autre régime.

Les résultats ont été en partie extrapolés pour être étendus à l'ensemble des entreprises du tourisme.

Il convient de préciser que les entreprises ont été sélectionnées selon leur activité principale déclarée. Par ailleurs, les entreprises sélectionnées par leur activité principale ont parfois d'autres activités non liées au tourisme, et dans ce cas il ne nous est pas possible de faire la part, dans leur chiffre d'affaires, de ce qui est redevable au tourisme et de ce qui ne l'est pas.

Code Naf	Activité
HOTELS-CAFÉS-RESTAURANTS	
551A	Hôtel avec restaurant
551C	Hôtel de tourisme sans restaurant
551E	Autres hôtels
552A	Auberge de jeunesse et refuges
552C	Exploitation de terrains de camping
552E	Autres hébergements touristiques
553A	Restauration de type traditionnel
553B	Restauration de type rapide
554A	Cafés tabacs
554B	Débites de boissons
AUTRES ACTIVITÉS TOURISTIQUES	
927A	Jeux de hasard et d'argent
927C	Autres activités récréatives
926C	Autres activités sportives
925C	Gestion du patrimoine culturel
925E	Gestion du patrimoine naturel
TRANSPORTS	
602A	Transports urbains de voyageurs
602B	Transports routiers réguliers de voyageurs
602E	Transports de voyageurs par taxis
602G	Autres transports routiers de voyageurs
611B	Transports côtiers
621Z	Transports aériens réguliers
622Z	Transports aériens non réguliers
LOCATION SANS OPÉRATEUR	
711Z	Location de véhicules automobiles
712A	Location d'autres matériels de transport terrestre
712E	Location d'appareils de transport aérien
714B	Location d'autres biens personnels et domestiques
633Z AGENCES DE VOYAGES	

Emploi touristique

Inventorier et analyser l'emploi dans le tourisme pose un certain nombre de problèmes liés aux sources disponibles (nomenclatures utilisées, date de dénombrement...).

La CAFAT semble pour le moment le seul organisme possédant des données fiables sur l'emploi et éditées régulièrement. Toutefois, il

serait erroné de prétendre que les données issues du fichier de la CAFAT reflètent exactement l'emploi total généré par le tourisme. En effet, la CAFAT ne traite que l'emploi salarié ; les non salariés ne sont pas pris en compte.

L'estimation de l'emploi salarié dans le tourisme a pu être réalisée en rapprochant le fichier CAFAT de celui du RIDET.

La plupart des activités liées au tourisme ont été répertoriées. Toutefois, certaines activités à portée indéniablement touristique, mais ne faisant pas l'objet de codes spécifiques, n'ont pas pu être identifiées. C'est le cas par exemple des commerces spécialisés tels les curios et les duty-free. Le nombre de salariés déclaré à la CAFAT est calculé en moyenne sur l'année.

Interventions du secteur public

La principale difficulté consiste à déterminer un montant d'intervention publique, en évitant les doubles comptes. Pour cela, nous avons retenu comme administration principale la Province, compétente en matière de tourisme. Une analyse des interventions de l'État, de la Nouvelle-Calédonie, du FED, de l'ICAP et des SEM, ne transitant pas par les budgets des Provinces, a été également nécessaire pour compléter l'étude. L'analyse a porté sur les dépenses et recettes mandatées de fonctionnement et d'investissement figurant dans les comptes administratifs des Provinces.

Deux groupes de dépenses doivent être distingués :

- les dépenses dont la finalité est clairement touristique,
- les dépenses indirectement touristiques.

Pour ces dernières, il s'agit de dépenses (de fonctionnement et d'investissement) réalisées par les structures publiques (État, Provinces, Nouvelle-Calédonie) dans des secteurs connexes au tourisme et qui contribuent également au développement touristique, mais de façon indirecte.

Ces secteurs sont les suivants :

- culture et sport (centres culturels, sauvegarde du patrimoine, subvention aux chantiers de jeunes pour la restauration de monuments, aquarium, musée, équipements sportifs...),
- transports (routiers, aériens et maritimes),
- routes et communications,
- environnement (terrestre et maritime),

- intervention en matière agricole, équipement rural (aménagement de l'espace rural et forestier).

Un inventaire des actions des Provinces et de la Nouvelle-Calédonie dont la finalité n'est pas, ou pas uniquement, touristique mais qui constituent des aides indirectes au tourisme, a été réalisé. Cette enquête est basée sur l'analyse d'éléments chiffrés figurant dans les comptes administratifs et s'est faite en concertation avec les différentes structures publiques concernées. En effet l'analyse directe des comptes administratifs est délicate et son résultat serait vraisemblablement peu significatif en raison de la difficulté à identifier le contenu exact des postes comptables.



Arrivées mensuelles de touristes depuis les principaux marchés

		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Japon	2006	2 908	2 308	2 945	1 973	2 052	1 800	2 743	2 988	2 567	2 174	2 616	2 759	29 833
	2005	3 330	3 148	3 443	1 773	2 119	1 409	2 117	3 070	2 604	2 384	2 778	3 311	31 486
	2004	2 021	2 716	2 722	1 767	1 912	1 710	2 565	3 123	2 668	2 487	2 354	3 184	29 229
Variation 2006/2005	%	-12,7	-26,7	-14,5	11,3	-3,2	27,8	29,6	-2,7	-1,4	-8,8	-5,8	-16,7	-5,2
France	2006	2 559	1 835	2 039	2 057	1 469	1 422	3 481	2 302	1 959	3 072	3 400	3 435	29 030
	2005	2 325	1 957	1 857	1 923	1 406	1 685	3 173	2 274	1 962	3 088	2 926	3 151	27 727
	2004	2 016	1 890	1 993	1 656	1 479	1 905	3 004	2 208	2 002	2 838	3 155	3 212	27 358
Variation 2006/2005	%	10,1	-6,2	9,8	7,0	4,5	-15,6	9,7	1,2	-0,2	-0,5	16,2	9,0	4,7
Australie	2006	1 091	596	1 028	1 380	915	1 409	1 338	1 151	1 775	1 373	1 251	1 468	14 775
	2005	1 157	584	1 208	1 431	1 161	1 568	1 537	1 379	1 599	1 495	1 495	1 448	16 062
	2004	979	536	1 101	1 582	1 364	1 525	1 443	1 406	1 819	1 578	1 172	1 707	16 212
Variation 2006/2005	%	-5,7	2,1	-14,9	-3,6	-21,2	-10,1	-12,9	-16,5	11,0	-8,2	-16,3	1,4	-8,0
Nouvelle-Zélande	2006	228	178	296	834	448	717	832	848	879	749	533	388	6 930
	2005	273	126	501	590	323	449	768	891	858	721	427	401	6 328
	2004	187	175	356	757	622	504	655	572	941	619	443	537	6 368
Variation 2006/2005	%	-16,5	41,3	-40,9	41,4	38,7	59,7	8,3	-4,8	2,4	3,9	24,8	-3,2	9,5
Polynésie française	2006	197	280	258	328	236	252	522	331	290	407	301	712	4 114
	2005	234	222	448	217	355	343	566	316	158	386	352	630	4 227
	2004	154	339	211	192	416	292	349	245	228	455	297	572	3 750
Variation 2006/2005	%	-15,8	26,1	-42,4	51,2	-33,5	-26,5	-7,8	4,7	83,5	5,4	-14,5	13,0	-2,7
Wallis et Futuna	2006	638	578	332	402	465	412	382	517	625	254	451	754	5 810
	2005	582	477	255	268	397	305	362	416	397	537	473	710	5 179
	2004	642	790	323	357	487	331	594	488	581	352	430	626	6 001
Variation 2006/2005	%	9,6	21,2	30,2	50,0	17,1	35,1	5,5	24,3	57,4	-52,7	-4,7	6,2	12,2
Vanuatu	2006	302	207	154	204	154	189	199	163	192	198	123	278	2 363
	2005	254	202	204	132	145	193	219	163	186	180	151	238	2 267
	2004	222	159	164	241	158	204	135	202	187	305	251	290	2 518
Variation 2006/2005	%	18,9	2,5	-24,5	54,5	6,2	-2,1	-9,1	0,0	3,2	10,0	-18,5	16,8	4,2
Europe (Hors France)	2006	191	207	203	289	161	153	287	206	178	291	355	299	2 820
	2005	173	205	194	148	134	178	224	278	240	239	224	304	2 541
	2004	175	173	176	220	214	192	200	217	221	268	276	302	2 634
Variation 2006/2005	%	10,4	1,0	4,6	95,3	20,1	-14,0	28,1	-25,9	-25,8	21,8	58,5	-1,6	11,0
Asie (Hors Japon)	2006	62	113	161	144	80	104	161	129	126	105	139	202	1 526
	2005	128	110	206	121	101	74	94	117	185	99	94	148	1 477
	2004	69	118	90	111	83	65	42	107	76	166	116	143	1 186
Variation 2006/2005	%	-51,6	2,7	-21,8	19,0	-20,8	40,5	71,3	10,3	-31,9	6,1	47,9	36,5	3,3
Amérique	2006	149	128	153	119	118	110	218	160	124	122	244	209	1 854
	2005	107	86	143	110	132	146	175	184	96	187	242	177	1 785
	2004	75	86	99	132	124	122	118	175	169	195	224	157	1 676
Variation 2006/2005	%	39,3	48,8	7,0	8,2	-10,6	-24,7	24,6	-13,0	29,2	-34,8	0,8	18,1	3,9
Afrique	2006	48	39	41	32	62	31	117	63	51	35	51	135	705
	2005	50	38	39	29	31	28	80	61	41	40	52	148	637
	2004	31	35	65	31	40	39	63	41	34	68	89	79	615
Variation 2006/2005	%	-4,0	2,6	5,1	10,3	100,0	10,7	46,3	3,3	24,4	-12,5	-1,9	-8,8	10,7
Ensemble	2006	8 423	6 493	7 664	7 826	6 191	6 647	10 384	8 895	8 871	8 866	9 555	10 676	100 491
	2005	8 680	7 274	8 712	6 860	6 361	6 414	9 364	9 217	8 383	9 422	9 265	10 699	100 651
	2004	6 747	7 213	7 504	7 372	7 184	7 006	9 206	8 907	9 037	9 442	8 948	10 949	99 515
Variation 2006/2005	%	-3,0	-10,7	-12,0	14,1	-2,7	3,6	10,9	-3,5	5,8	-5,9	3,1	-0,2	-0,2

Source : ISEE "Enquête passagers"

Unités : nombre, %

ANNEXES

26

Caractéristiques des touristes (tous lieux de résidence)

	2006		2005		2004		Variat. 2006/2005		Variat. 2006/2004	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Sexe										
Masculin	52 366	52,1	51 980	51,6	50 870	51,1	386	0,7	1 496	2,9
Féminin	48 117	47,9	48 647	48,3	48 556	48,8	-530	-1,1	-439	-0,9
Indéterminé	8	0,0	24	0,0	89	0,1	-16	-66,7	-81	-91,0
Age										
de 0 à 19 ans	11 193	11,1	10 295	10,2	11 328	11,4	898	8,7	-135	-1,2
de 20 à 29 ans	18 815	18,7	19 634	19,5	19 676	19,8	-819	-4,2	-861	-4,4
de 30 à 39 ans	22 404	22,3	22 869	22,7	22 123	22,2	-465	-2,0	281	1,3
de 40 à 49 ans	16 572	16,5	16 073	16,0	15 741	15,8	499	3,1	831	5,3
de 50 à 59 ans	16 016	15,9	15 948	15,8	16 084	16,2	68	0,4	-68	-0,4
de 60 à 69 ans	8 952	8,9	8 040	8,0	7 681	7,7	912	11,3	1 271	16,5
70 ans et plus	3 102	3,1	2 900	2,9	2 672	2,7	202	7,0	430	16,1
Indéterminé	3 437	3,4	4 892	4,9	4 210	4,2	-1 455	-29,7	-773	-18,4
Profession										
Agriculteurs	401	0,4	427	0,4	391	0,4	-26	-6,1	10	2,6
Art-commerçants	918	0,9	925	0,9	863	0,9	-7	-0,8	55	6,4
Cadres, libéraux	16 209	16,1	17 115	17,0	19 289	19,4	-906	-5,3	-3 080	-16,0
Prof. Intermédiaires	10 924	10,9	3 796	3,8	4 110	4,1	7 128	187,8	6 814	165,8
Employés	35 535	35,4	42 825	42,5	36 042	36,2	-7 290	-17,0	-507	-1,4
Ouvriers	1 265	1,3	1 377	1,4	1 547	1,6	-112	-8,1	-282	-18,2
Retraités	8 070	8,0	8 065	8,0	7 000	7,0	5	0,1	1 070	15,3
Inactifs	21 431	21,3	21 200	21,1	21 958	22,1	231	1,1	-527	-2,4
Indéterminée	5 738	5,7	4 921	4,9	8 315	8,4	817	16,6	-2 577	-31,0
Motif de séjour										
Vacances	60 555	56,7	60 623	56,7	58 272	55,2	-68	-0,1	2 283	3,9
Affaires	14 178	13,3	12 255	11,5	11 361	10,8	1 923	15,7	2 817	24,8
Visite de la famille	14 382	13,5	13 737	12,8	13 415	12,7	645	4,7	967	7,2
Scolarité	2 925	2,7	2 716	2,5	2 807	2,7	209	7,7	118	4,2
Sport	1 746	1,6	1 488	1,4	1 667	1,6	258	17,3	79	4,7
Santé	976	0,9	889	0,8	948	0,9	87	9,8	28	3,0
Autres	9 342	8,7	14 538	13,6	14 696	13,9	-5 196	-35,7	-5 354	-36,4
Indéterminé	2 751	2,6	660	0,6	2 431	2,3	2 091	316,8	320	13,2
Principal mode d'hébergement										
Hôtel	49 539	49,3	46 713	46,4	45 096	45,3	2 826	6,0	4 443	9,9
Location	2 856	2,8	2 308	2,3	2 034	2,0	548	23,7	822	40,4
Amis, famille	25 286	25,2	25 004	24,8	24 508	24,6	282	1,1	778	3,2
Indéterminé	22 810	22,7	26 626	26,5	27 877	28,0	-3 816	-14,3	-5 067	-18,2
1^{re} visite										
Oui	59 981	59,7	58 859	58,5	56 640	56,9	1 122	1,9	3 341	5,9
Non	34 476	34,3	32 922	32,7	31 920	32,1	1 554	4,7	2 556	8,0
Indéterminé	6 034	6,0	8 870	8,8	10 955	11,0	-2 836	-32,0	-4 921	-44,9
Mode de voyage										
Seul	23 423	23,3	21 577	21,4	21 313	21,4	1 846	8,6	2 110	9,9
En Famille	22 774	22,7	22 626	22,5	22 319	22,4	148	0,7	455	2,0
En couple	32 321	32,2	32 449	32,2	30 077	30,2	-128	-0,4	2 244	7,5
Avec des amis	17 225	17,1	17 246	17,1	17 096	17,2	-21	-0,1	129	0,8
Indéterminé	4 748	4,7	6 753	6,7	8 710	8,8	-2 005	-29,7	-3 962	-45,5
Total	100 491	100,0	100 651	100,0	99 515	100,0	-160	-0,2	976	1,0

Source : ISEE "Enquête passagers"

Unités : nombre, %

Arrivées de paquebots et de croisiéristes

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Paquebots	50	56	41	65	40	23	60	59	39	44	57	64	60	87
Croisiéristes	35 330	38 845	33 728	45 665	31 700	21 351	48 701	48 579	50 671	54 925	64 273	77 115	81 215	118 898

Source : ISEE "Enquête passagers"

Unité : nombre

ANNEXES

27

Taux d'occupation des hôtels de Nouméa par catégorie

	1 étoile			2 étoiles			3 étoiles et +			Ensemble		
	Taux d'occupation*	Chambres Disponibles	Chambres Occupées	Taux d'occupation*	Chambres Disponibles	Chambres Occupées	Taux d'occupation*	Chambres Disponibles	Chambres Occupées	Taux d'occupation*	Chambres Disponibles	Chambres Occupées
1993	66,7	178	119	55,1	340	187	59,8	686	410	59,5	1 204	716
1994	74,4	156	116	54,3	337	183	57,6	722	416	58,8	1 215	715
1995	65,9	156	103	46,1	327	151	46,6	882	401	48,7	1 365	655
1996	64,6	156	101	49,8	336	167	48,3	927	449	50,4	1 419	717
1997	65,9	156	103	61,9	351	217	53,6	914	491	57,0	1 421	811
1998	70,4	156	110	62,9	320	200	51,9	895	465	56,6	1 371	775
1999	71,0	156	111	62,7	318	199	47,9	901	432	53,9	1 375	742
2000	68,1	156	106	54,1	444	241	47,6	933	446	51,6	1 533	793
2001	66,8	151	101	49,6	434	215	44,2	997	440	47,8	1 582	756
2002	75,9	125	95	53,9	401	216	55,6	738	410	57,1	1 264	722
2003	77,7	129	100	56,7	378	214	58,4	866	506	59,7	1 373	820
2004	78,0	116	91	55,6	402	224	58,9	854	504	59,6	1 372	820
2005	78,2	120	94	59,3	407	241	59,8	818	489	61,3	1 345	824
2006	82,8	129	107	61,4	407	250	59,1	910	538	61,9	1 446	895

* Rapport entre le nombre de chambres louées (occupées) et le nombre total de chambres disponibles dans les hôtels Source : ISEE, Enquête hôtelière

Unités : nombre, %

Arrivées dans les hôtels de Nouméa par pays de résidence

	Japon	France	Australie	Nouvelle-Zélande	Autres	Non résidents	Résidents	Total
1994	20 498	14 099	14 632	7 198	3 303	59 730	33 683	93 413
1995	21 668	14 868	12 463	6 055	2 539	57 593	38 653	96 246
1996	25 904	15 681	12 990	5 655	2 430	62 660	43 818	106 478
1997	33 947	17 298	15 720	6 188	3 760	76 913	39 825	116 738
1998	36 389	16 834	14 158	6 064	4 257	77 702	40 872	118 574
1999	32 263	16 397	13 684	6 242	5 312	73 898	43 659	117 557
2000	38 427	24 479	16 951	8 111	6 639	94 607	30 346	124 953
2001	36 159	15 873	20 881	7 094	5 735	85 742	50 539	136 281
2002	34 381	16 826	20 367	4 060	5 896	81 530	54 164	135 694
2003	31 334	16 700	17 101	4 357	5 465	74 957	58 849	133 806
2004	32 635	17 980	17 640	4 714	6 072	79 041	62 833	141 874
2005	35 160	18 058	14 180	3 907	5 981	77 286	68 763	146 049
2006	35 614	20 701	15 662	5 347	7 985	85 309	82 206	167 515

Source : ISEE, Enquête hôtelière

Unité : nombre

Arrivées et nuitées dans les hôtels de Nouméa par catégorie

	1 étoile		2 étoiles		3 étoiles et +		Ensemble	
	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées	Arrivées
1993	83 123	17 327	101 073	31 405	207 865	38 095	392 061	86 827
1994	90 190	22 075	108 928	32 002	219 005	39 336	418 123	93 413
1995	78 156	22 392	105 618	35 127	218 611	38 727	402 385	96 246
1996	78 616	23 685	108 542	37 063	230 812	45 730	417 970	106 478
1997	84 415	23 460	125 987	37 433	259 873	55 845	470 275	116 738
1998	99 792	25 085	115 882	36 248	254 981	57 241	470 655	118 574
1999	92 071	25 679	114 007	35 893	244 693	55 985	450 771	117 557
2000	95 387	23 269	124 101	40 076	263 105	61 248	482 593	124 593
2001	90 506	20 048	128 240	43 523	303 432	72 710	522 178	136 281
2002	93 210	19 244	150 190	49 216	237 077	67 234	480 477	135 694
2003	104 973	19 366	122 913	45 034	271 216	69 406	499 102	133 806
2004	106 887	18 040	131 560	49 516	297 916	74 318	536 363	141 874
2005	117 708	17 742	135 145	53 749	290 761	74 558	543 614	146 049
2006	123 758	19 420	195 777	62 286	293 027	85 809	612 562	167 515

Source : ISEE, Enquête hôtelière

Unité : nombre

Nuitées dans les hôtels de Nouméa par pays de résidence

	Japon	France	Australie	Nouvelle-Zélande	Autres	Non résidents	Résidents	Total
1993	98 942	77 726	80 590	38 336	11 549	307 143	84 918	392 061
1994	87 165	91 303	92 688	42 668	18 530	332 354	85 769	418 123
1995	101 176	88 863	74 429	36 400	12 584	313 452	88 933	402 385
1996	111 274	83 414	77 435	34 536	13 852	320 511	97 459	417 970
1997	137 241	105 177	85 500	35 452	21 317	384 687	85 588	470 275
1998	137 620	113 687	77 563	34 959	27 433	391 262	79 393	470 655
1999	115 870	93 842	76 417	37 708	26 158	349 995	100 776	450 771
2000	113 421	95 129	88 613	46 667	28 074	371 904	110 689	482 593
2001	123 594	94 428	112 273	40 946	28 427	399 668	122 510	522 178
2002	109 490	100 296	93 744	20 094	28 141	351 765	128 712	480 477
2003	99 072	117 642	79 590	20 364	26 822	343 490	155 612	499 102
2004	100 856	130 623	79 914	23 800	33 892	369 085	167 278	536 363
2005	104 522	129 863	65 518	19 111	31 365	350 379	193 235	543 614
2006	97 990	157 957	57 591	24 154	41 454	379 146	233 416	612 562

Source : ISEE "Enquête passagers"

Unité : nombre

ANNEXES

28

Dépenses des touristes non résidents et des croisiéristes (hors transport international)

	Touristes non résidents	Croisiéristes	Total
2000	14 356	176	14 531
2001	12 507	187	12 694
2002	14 507	194	14 701
2003	13 716	229	13 945
2004	13 668	278	13 946
2005	14 271	296	14 567
2006	16 108	445	16 553

Source : ISEE

Unité : million de F.CFP

Structure de la dépense des touristes non résidents

	France	Japon	Australie	Nouvelle-Zélande	Autres	Total
Transport local	747	372	114	49	437	1 719
Hébergement	1 566	2 143	1 091	313	642	5 755
Cafés, restaurant	1 113	406	410	67	941	2 937
Loisirs	173	196	45	9	92	515
Souvenirs	689	703	237	38	955	2 623
Autres	965	121	121	39	1 314	2 559
Total	5 253	3 941	2 017	515	4 381	16 108

Source : ISEE

Unité : million de F.CFP

Structure de la dépense des croisiéristes

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taxi ou transport en commun	8	8	9	9	11	14	15	22
Location de vélos ou de voitures	1	1	1	1	1	2	2	3
Café, bar, snack, restaurant	11	11	11	12	14	17	18	26
Excursions	87	88	94	98	115	140	149	225
Shopping	58	59	63	65	77	93	100	150
Autres	8	8	8	9	10	13	13	20
Total	173	176	187	194	229	278	296	445

Source : ISEE

Unité : million de F.CFP